

Rapport annuel

2013

SECRETARIAT DU PROGRAMME REGIONAL OCEANIQUE DE L'ENVIRONNEMENT



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est l'organisation régionale chargée de la protection et du développement durable de l'environnement océanien.

Le PROE a été établi en 1992 par ses gouvernements membres pour développer la coopération et la coordination dans la région. La Convention portant création du PROE, signée en 1993, lui a officiellement conféré le statut d'organisation autonome.

Depuis son siège situé à Apia (Samoa), le PROE travaille étroitement avec ses 26 États et Territoires membres – et ses partenaires, donateurs et collectivités locales – dans les domaines de la gestion environnementale et du développement durable, et plus particulièrement dans les quatre domaines prioritaires suivants :



BIODIVERSITÉ ET GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE



CHANGEMENT CLIMATIQUE



GESTION DES DÉCHETS ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION



SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET GOUVERNANCE

CATALOGAGE AVANT PUBLICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PROE

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
Rapport annuel du PROE : 2013 – Apia, Samoa : PROE 2014
52 p. 29 cm

ISSN : 1990-3561

1. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). I. Titre
363.7099

Le PROE autorise la reproduction totale ou partielle du présent ouvrage à condition d'en mentionner la source.

Photo de couverture : Tarawa, Kiribati (C. Iacovino).

Autres photos : Sauf mention contraire, toutes les photos apparaissant dans la présente publication ont été prises par des agents du PROE.

Conception : The Little Design Company, Wellington (Nouvelle-Zélande)
Impression : Ultimo Group, Auckland (Nouvelle-Zélande).



PROE
Programme régional océanien
de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
+685 21929
sprep@sprep.org
www.sprep.org



Conformément à la politique du PROE en matière de protection de l'environnement, la présente publication a été imprimée sur papier 100 % recyclé post-consommation



Table des matières

AVANT-PROPOS MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
INTRODUCTION MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
NOS MEMBRES ŒUVRER ENSEMBLE À LA RÉALISATION D'OBJECTIFS COMMUNS	6
PRIORITÉS STRATÉGIQUES	
 BIODIVERSITÉ ET GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE	12
 CHANGEMENT CLIMATIQUE	20
 GESTION DES DÉCHETS ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION	28
 SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET GOUVERNANCE	34
SERVICES GÉNÉRAUX	38
ÉTATS FINANCIERS	44
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	46
PUBLICATIONS DU PROE	48
LISTE DU PERSONNEL	50

Avant-propos

Message du Président



L'année écoulée a été synonyme d'avancée pour le PROE, et les Membres comme le Secrétariat peuvent s'enorgueillir à juste titre des progrès et des réalisations accomplis.

L'environnement reste l'une des dimensions clés de nos plans nationaux de développement durable. Les dirigeants du Pacifique ont reconnu que le changement climatique constituait le principal défi à relever par la région et qu'il importait de s'attaquer à des enjeux environnementaux tels que les espèces envahissantes, et la gestion et la conservation efficaces de l'océan Pacifique. L'environnement est indissociable du développement

durable de la région et de la subsistance de ses habitants. Ce constat indéniable nourrit la vision du PROE et l'action de ses Membres. L'environnement n'est pas une thématique sectorielle isolée ; sa transversalité en fait l'une des clés du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par tous les pays.

L'union des Membres du PROE fait leur force. Les conférences annuelles de l'Organisation en fournissent la plus éclatante illustration. La 24^e Conférence annuelle a rassemblé les Membres de l'Organisation et de nombreux partenaires et bailleurs de fonds. En tant que président de la Conférence, j'ai été



S. Chape

S. Chape

impressionné par l'esprit positif des débats, mais aussi par la passion et l'engagement avec lesquels les Membres coopèrent à l'amélioration de l'environnement de notre région.

En tant que président de l'Organisation, je souhaite mettre en avant quelques-uns des nouveaux partenariats formés en 2013, parmi lesquels le Programme de renforcement des capacités des services météorologiques océaniques, soutenu par la Finlande ; le Programme de protection contre les chocs climatiques, mené en collaboration avec la Banque mondiale, qui permettra au PROE de renforcer l'appui et les conseils techniques fournis aux pays océaniques sur le changement climatique ; et une intensification des

activités consacrées à la gestion des déchets, y compris les déchets dangereux, avec le concours de l'Union européenne (UE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Agence française de développement (AFD).

D'autres pas importants ont été franchis dans la mobilisation des jeunes. Ces derniers et, notamment, les jeunes spécialistes sont aux avant-postes du changement. Nous devons les soutenir et les encourager à développer leur propre réflexion, à s'interroger sur le bien-fondé de nos décisions et à participer à celles qui influenceront leur avenir. Je félicite le Secrétariat du travail effectué

auprès de la jeunesse et des jeunes spécialistes, à travers ses différents réseaux et ses programmes de formation, de stages et de mentorat dans le domaine de l'environnement, et je suis certain que notre région verra bientôt émerger une nouvelle génération de leaders en matière d'environnement.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre ce voyage que nous avons entrepris ensemble, mus par la vision d'une communauté océanique en bonne santé, résiliente et prospère.

ELKOGA GADABU

Président de la 24^e Conférence du PROE, représentant Nauru

Introduction

Message du Directeur général



L'année 2013 a marqué le 20^e anniversaire de la signature de la Convention portant création du PROE en tant qu'organisation autonome. Cette année commémorative appelait à plus d'une célébration. L'ampleur de nos réalisations collectives, décrites dans le présent Rapport annuel, illustre véritablement l'étendue et l'impact des activités du PROE en 2013, aux plans local, national, régional et mondial.

À mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique quinquennal, je me félicite particulièrement de l'appui et des services que le Secrétariat continue de fournir à nos Membres insulaires du Pacifique. Depuis 2011, le montant consacré au soutien direct dont bénéficie la majorité des États et Territoires insulaires océaniques a doublé.

Les Membres ont accueilli favorablement cette évolution, comme l'attestent les marques de satisfaction exprimées lors de la Conférence du PROE tenue en 2013 au Samoa. Nos bailleurs de fonds et partenaires ont fait écho à ce soutien. En témoigne

la décision historique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande d'accorder un financement pluriannuel au PROE.

Plus généralement, le Secrétariat a renforcé ses capacités dans les secteurs clés des finances, des ressources humaines, et des technologies de l'information et de la communication. Ces améliorations lui ont permis d'accroître le soutien technique et l'aide à l'exécution de projets au profit des Membres dans nos domaines prioritaires stratégiques.

L'un des faits marquants de 2013 a été l'obtention de fonds supplémentaires de l'UE et du FEM pour améliorer la gestion des déchets dans la région. Le projet PacWaste financé par l'UE contribuera à une meilleure gestion des déchets électroniques, de l'amiante et des déchets d'activités de soins et comportera également un volet consacré aux meilleures pratiques de gestion des déchets sur les atolls. Dans l'intervalle, le programme sur les déchets dangereux financé par le FEM permettra d'améliorer la gestion régionale des huiles usagées et de



R. James

former les pays insulaires océaniques à la gestion des déchets et des produits chimiques dangereux.

Le rôle de chef de file du PROE en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique a été mis en évidence en 2013 par l'organisation et la tenue de deux réunions décisives qui ont fixé le cap des stratégies régionales coordonnées à l'appui des priorités nationales. Ces réunions ont également illustré la capacité de mobilisation du Secrétariat.

La première, à savoir la réunion conjointe historique de la Plateforme du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophes et de la Table ronde des îles du Pacifique sur les changements climatiques, a amorcé l'élaboration d'une stratégie régionale intégrée sur la gestion des risques de catastrophes et le changement climatique. Le Pacifique est devenu la figure de proue mondiale dans ce domaine.

La seconde réunion marquante a été la neuvième Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées, tenue aux Fidji en décembre. Cette conférence a notamment donné lieu à l'élaboration d'un projet de Cadre régional de conservation de la nature et des aires protégées dans le Pacifique insulaire. Ce document important fixe le cap de la conservation de la nature dans les îles du Pacifique pour les six années à venir, en adéquation avec les Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) et les objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Ces deux événements ont été le fruit d'un travail d'équipe considérable de la part des agents et des Membres du PROE et ont confirmé la force et l'importance de nos partenariats avec les principaux organismes associés à ces réunions.

Dans le domaine de la surveillance environnementale et de la gouvernance, des progrès importants ont été réalisés dans l'intégration des questions environnementales dans les politiques et plans nationaux. On retiendra notamment la préparation de rapports sur l'état de l'environnement et un renforcement des capacités à travers un projet financé par l'UE et intitulé Renforcement des capacités

concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Au plan institutionnel, l'année 2013 a marqué la poursuite du programme d'apprentissage et de développement professionnel de nos agents pour répondre aux besoins prioritaires de formation et de renforcement des capacités.

La formation et le soutien des jeunes leaders environnementaux occupent une place importante dans le renforcement de la gestion du milieu naturel dans la région. En décembre, j'ai eu la joie de lancer une nouvelle bourse dédiée à la mémoire de notre collègue et ami, M. Lui Bell. La bourse Lui Bell d'enseignement universitaire supérieur pour la conservation des espèces marines financera la participation d'un Océanien à un cours ou une formation de troisième cycle susceptible d'améliorer la conservation et la gestion d'espèces menacées et migratoires dans le Pacifique insulaire.

Aucune des réalisations de l'année 2013 n'aurait été possible sans le soutien de nos Membres dont les importantes observations et les connaissances approfondies ont continué à éclairer notre action.

Je saisis également cette occasion pour remercier tous nos partenaires et bailleurs de fonds, et pour exprimer mon engagement personnel en faveur d'un renforcement futur de nos liens. Enfin, je tiens à saluer le dévouement de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel dont l'expérience, les compétences et le savoir-faire considérables sont mis au service de nos Membres insulaires du Pacifique. La passion, individuelle et collective, de nos agents pour un environnement océanique pérenne est sans pareil, et je suis fier de travailler aux côtés d'une équipe si talentueuse.

Je vous souhaite une agréable lecture du Rapport annuel 2013 du PROE.

DAVID SHEPPARD
Directeur général du PROE

Nos Membres

Œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs



L'équipe du PROE est résolue à œuvrer avec les Membres et les partenaires de l'Organisation pour veiller à la gestion de l'environnement et au développement durable de la région. Nos activités reposent sur un ensemble de priorités stratégiques définies en étroite collaboration avec les Membres.

Sur les 26 États et Territoires appartenant à l'Organisation, cinq sont des Membres métropolitains et 21 sont des États et Territoires insulaires, disséminés sur l'ensemble du Pacifique, des Palaos à l'ouest à la Polynésie française à l'est. Les principales activités menées auprès de chaque Membre insulaire sont décrites ci-dessous.

Samoa américaines : expansion des aires marines gérées

Dans le cadre de l'« Initiative pour une collaboration des deux Samoa en faveur de l'environnement », les Samoa américaines ont œuvré à la création d'une aire marine protégée unique s'étendant à l'ensemble de l'archipel. Des agents des divisions Biodiversité et gestion écosystémique et Surveillance environnementale et gouvernance du PROE ont participé étroitement à cette initiative visant à étendre les aires marines gérées.



Commonwealth des Îles Mariannes du Nord : lutte contre les espèces envahissantes

Au travers du Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN), une équipe de lutte contre ces espèces a été créée dans le Commonwealth des Îles Mariannes du Nord en 2010. Coordonnée par le ministère des Terres et des Ressources naturelles (É.-U.), l'équipe joue un rôle essentiel au sein du Conseil régional micronésien sur les espèces envahissantes, établi par les dirigeants de Micronésie. Entre autres activités, l'équipe se consacre à l'information, en ciblant notamment les établissements scolaires et le public ; à la restauration des paysages prioritaires en éliminant des espèces envahissantes ; et au traitement à l'aide d'agents de lutte chimique et biologique.



Îles Cook : dératisation de Suvarrow

Un projet de dératisation a été conduit avec succès à Suvarrow (Îles Cook) en 2013. Le projet a contribué à la survie d'espèces importantes d'oiseaux nichant au sol, telles que la frégate ariel, le phaéton à brins rouges et la sterne fuligineuse. Cette action a été menée en partenariat avec *BirdLife Pacific*, le Projet océanien de lutte contre les espèces envahissantes et l'Alliance FEM-Pacifique (GEF-PAS).



© N.Hayward

États fédérés de Micronésie : intégration des processus liés aux EIE

En 2013, le PROE a collaboré étroitement avec les quatre États du pays pour intégrer les processus d'établissement d'études d'impact sur l'environnement (EIE) afin de faciliter l'exécution des obligations découlant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). Le processus d'établissement des EIE relève de chaque État et est placé sous le contrôle de l'État fédéral. Le fruit de ce travail, un document pilote intitulé « *Projet de directives pour Kosrae* », offre un outil d'intégration de ces importantes obligations découlant d'accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les processus de planification et de régulation du développement au niveau de l'État. Ces directives seront adaptées et reproduites dans les autres États.



C. Iacovino



D. Haynes

Fidji : amélioration de la gestion des déchets face au changement climatique

Le PROE a lancé un projet pilote visant à renforcer la résistance de la décharge de Labasa (Fidji) aux effets directs de phénomènes météorologiques extrêmes et de l'élévation du niveau de la mer et à réduire au minimum les risques pour la santé humaine et l'environnement dus à une mauvaise gestion des débris issus de catastrophes naturelles. Le projet, soutenu par le gouvernement australien, est un projet pilote pour la région du Pacifique.



Polynésie française : lutte contre la fourmi électrique

Le PROE a collaboré avec la Direction régionale de l'environnement (DIREN), la commune de Mahina et le *Hawaii Ant-Lab* pour réduire l'impact environnemental et économique de la fourmi électrique en Polynésie française et dans le Pacifique. Cette petite fourmi, d'à peine 1,5 mm de longueur, est une espèce allogène envahissante largement répandue dans le Pacifique, y compris en Nouvelle-Calédonie, aux Îles Salomon, en Polynésie française et à Vanuatu. Cette étude pilote importante, financée par le Fonds Pacifique, a permis d'améliorer les capacités nationales de gestion de cette espèce destructrice et, surtout, de mettre en place des systèmes de gestion des déchets pour prévenir une nouvelle propagation due au transport de déchets verts et encombrants.



Guam : protection du râle de Guam, une espèce en danger critique d'extinction

Le Réseau pédagogique sur les espèces envahissantes (PILN) du PROE a travaillé en étroite collaboration avec la Division des ressources aquatiques et terrestres du ministère de l'Agriculture de Guam pour améliorer la gestion des espèces allogènes envahissantes. Guam a enregistré un succès majeur avec la restauration de l'île Cocos et la réintroduction du ko'ko' ou râle de Guam (*Gallirallus owstoni*), une espèce en danger critique d'extinction. La population de ko'ko' avait connu un fort déclin dû au serpent brun arboricole (*Boiga irregularis*) et aux chats haret.



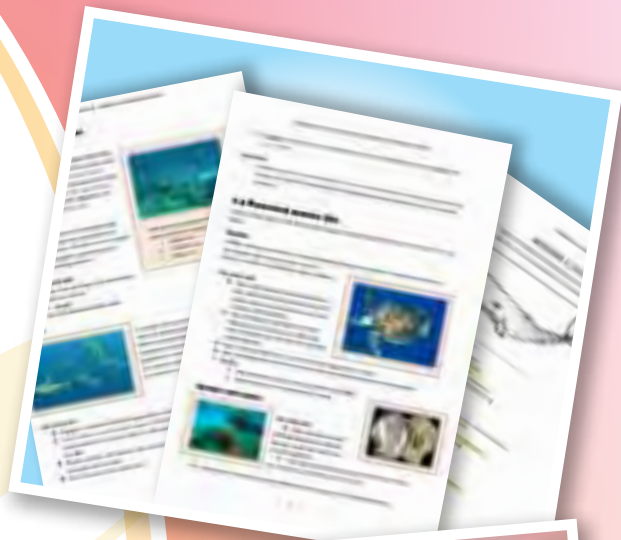
C. Iacovino

Kiribati : amélioration des ressources hydriques grâce à une approche « insulaire » sur l'atoll d'Abaiang

Les ressources hydriques de l'atoll d'Abaiang sont très limitées et altèrent gravement la santé de la population d'environ 5000 habitants. Pour lutter contre les futures répercussions du changement climatique sur les ressources en eau, le PROE et le ministère des Travaux et Services publics de Kiribati s'attachent à améliorer les capacités hydriques de l'atoll, grâce au concours financier de l'USAID. Des analyses ont été effectuées sur 15 sites de l'atoll pour mesurer la qualité de l'eau ; une enquête a été menée à bien auprès d'environ 10 % des foyers, et tous les établissements scolaires et dispensaires d'Abaiang ont été évalués. L'initiative a suscité l'adhésion des habitants d'Abaiang : plus de 168 résidents ont assisté à des ateliers de planification de l'adaptation pour convenir des mesures à prendre.

Îles Marshall : sensibilisation à la législation environnementale

Avec le concours du gouvernement canadien, le PROE a collaboré avec le cabinet du Président des Îles Marshall à l'élaboration de deux importants documents sur le droit de l'environnement. La première publication intitulée *Review of Environmental Law* (« Tour d'horizon du droit de l'environnement ») renferme des informations sur l'état actuel de la législation environnementale et vise à encourager les améliorations en matière de mise en œuvre et de planification par les organismes compétents. La seconde, *Guidebook on Environmental Law* (« Guide du droit de l'environnement »), propose une interprétation simple de la législation environnementale des Îles Marshall, destinée à sensibiliser la population à la fragilité de la biodiversité et aux sanctions encourues en cas d'infraction.



Nauru : évaluation de la qualité de l'air

Améliorer la qualité de l'air pour protéger la santé de la population locale est l'une des grandes priorités des pouvoirs publics de Nauru. Afin d'aider le pays à atteindre cet objectif, le PROE a élaboré à l'intention du gouvernement un ensemble de directives visant à faciliter la réalisation d'une EIE de la qualité de l'air ambiant sur l'île de Nauru. Parmi les recommandations figurent la création et la mise en service de stations de surveillance de l'air dans l'ensemble de l'île pour échantillonner avec précision les poussières en suspension et les métaux lourds fixés sur ces dernières.



Nouvelle-Calédonie : renforcement de la surveillance des tortues marines

En août, une formation spécialisée à l'utilisation de la base de données sur la recherche et le suivi des tortues marines (TREDS) du PROE a été dispensée en Nouvelle-Calédonie. Quatorze Océaniens issus de différents secteurs ont appris à saisir d'importantes données sur le suivi des tortues dans le système. Durant la formation, des processus ont été mis au point pour simplifier la saisie des données, et réduire les doublons et les risques d'erreur humaine. L'existence de données précises sur les tortues marines facilite l'étude des mouvements migratoires des tortues et l'estimation de la taille actuelle des populations dans différentes régions. Ces informations servent à surveiller et gérer la conservation des tortues marines dans la région du Pacifique. Cette activité a bénéficié du soutien du WWF – Nouvelle-Calédonie, du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et du gouvernement de Nouvelle-Calédonie.



Nioué : coup de pouce aux services météorologiques

Le PROE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), au travers du Partenariat pour le Bureau météorologique océanien, ont aidé Nioué à rédiger sa loi nationale sur la météorologie de 2013. Approuvée par l'Assemblée législative en septembre 2013, cette loi importante pose les bases juridiques du fonctionnement, du rôle et des responsabilités des services météorologiques de Nioué. Lors de l'adoption du texte, M. Sionetasi Pulehetoa, Directeur des services météorologiques de Nioué, a déclaré : « C'est un grand moment pour les services météorologiques et pour le gouvernement. Ce texte est particulièrement opportun, car il confère une protection et un statut juridique aux services de climatologie et de météorologie de Nioué, y compris lors de la diffusion d'alertes aux catastrophes ».



Palaos : préservation des zones humides contre les espèces envahissantes

Le PROE a œuvré aux côtés du Comité national de lutte contre les espèces envahissantes des Palaos pour sensibiliser le public aux méfaits des espèces envahissantes végétales et animales dans les zones humides du pays. Des affiches aux couleurs vives permettant d'identifier clairement la flore et la faune envahissantes ont été imprimées et distribuées aux Palaos pour contribuer à l'effort de sensibilisation.

Papouasie-Nouvelle-Guinée : lutte contre les menaces à la biosécurité

En septembre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a participé à un programme de formation de quatre jours organisé au Siège du PROE sur la biosécurité dans les îles. Des agents des services environnementaux et phytosanitaires venus de toute la région y ont été sensibilisés aux quatre étapes clés de la protection des îles : localisation des espèces envahissantes, détermination de la voie d'introduction, élaboration d'un plan d'intervention, et diffusion auprès des autres services compétents et de la population. La formation à la biosécurité en milieu insulaire a été coordonnée par le Projet océanique de lutte contre les espèces envahissantes et le PILN, et tenue grâce au concours du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques administré par *Conservation International* (CI).

Samoa : des solutions naturelles à la protection du littoral

En 2013, le PROE a dispensé une formation à des agents du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MNRE) afin de leur permettre d'effectuer une surveillance régulière de l'érosion côtière au complexe touristique de la plage de Vaiula, au Samoa. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet d'adaptation écosystémique côtier du Samoa, financé par le gouvernement australien.

Îles Salomon : l'information météorologique pour tous grâce au téléphone portable

Les usagers de téléphonie mobile des Îles Salomon ont désormais accès à des informations météorologiques actualisées concernant plus de 3700 sites dans l'ensemble du pays. Le système de prévision météorologique *SmartMet* a été déployé en octobre au sein des services météorologiques des Îles Salomon par le Partenariat pour le Bureau météorologique océanique (PMDP) et des experts de l'Institut météorologique finlandais. Le service a été perfectionné dans le cadre d'un partenariat avec *Big Interaktif SMS Ltd* pour pouvoir fournir des informations météorologiques à la demande par SMS. Cette initiative a été rendue possible grâce au projet Finlande-Océanie (FINPAC), financé par le ministère finlandais des Affaires étrangères.

Îles Tokélaou : des vies transformées grâce à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'eau

Grâce au Projet océanique d'adaptation au changement climatique (PACC), des habitants des Tokélaou sont désormais mieux armés pour faire face aux effets néfastes du changement climatique, tels que les sécheresses prolongées. La normalisation et l'installation de citernes d'eau dans les foyers, associées à l'introduction de séparateurs de débit, ont permis une amélioration considérable de la qualité et de la sécurité de l'eau. La différence n'a pas échappé à Mikaele Mavaega Maiava, un habitant des Tokélaou : « Avant, lorsque les membres de notre famille rentraient aux Tokélaou pour les fêtes, notre stock d'eau ne durait pas plus de deux semaines. Cette fois-ci, non seulement nous avons eu de l'eau pendant toutes les vacances, mais la cuve est encore à moitié pleine. C'est incroyable ».



Tonga : protection du mégapode polynésien

En 1992, des efforts ont été entrepris pour reconstituer les populations de mégapode polynésien (connu localement sous le nom de *malau*), espèce menacée à l'échelle mondiale, en procédant à un transfert de spécimens vers les îles de Late et Fonualei, aux Tonga. Dans le cadre du projet GEF-PAS, une étude de terrain a été effectuée en septembre 2013 pour évaluer la santé des colonies. L'enquête a révélé que le *malau* avait survécu en grand nombre sur Fonualei, mais qu'il était malheureusement absent de Late. Sur la base des données recueillies sur les espèces envahissantes au cours de la même étude, il a été recommandé de procéder à la dératisation de Late. Une fois les rats éliminés, l'opportunité d'une nouvelle tentative de réintroduction du *malau* sur l'île de Late sera évaluée.



Tuvalu : amélioration de la sécurité de l'eau pour les communautés locales

En janvier, une nouvelle citerne d'eau a été remise à la communauté de Lofeagai au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre adjoint de Tuvalu. La communauté dispose désormais d'une réserve de 700 000 litres d'eau pour faire face aux longs épisodes de sécheresse. Cette démarche s'inscrit dans le Projet océanien d'adaptation au changement climatique (PACC) à Tuvalu, financé par le FEM et le gouvernement australien.



Vanuatu : des retraits à la banque du poisson

En 2013, le PROE a lancé un projet d'adaptation écosystémique du littoral au profit des communautés de Siviri et Anelkhout, à Vanuatu, en vue de renforcer les capacités de revégétalisation du littoral par les communautés locales et prévenir de nouveaux dégâts dus à l'érosion. L'initiative a également débouché sur la création d'aires marines protégées locales, et une augmentation du nombre de poissons, un plus apprécié par les communautés locales. Ce projet a été exécuté par le ministère des Pêches de Vanuatu, avec l'aide technique du PROE et le financement de l'Initiative internationale d'adaptation au changement climatique (ICCAI) du gouvernement australien.



Wallis et Futuna : amélioration de la gestion des déchets

Un état des lieux de la situation en matière de déchets et de pollution a été dressé en août pour mieux définir les priorités environnementales des îles de Wallis et Futuna. Des recommandations ont été formulées parmi lesquelles la réhabilitation du site de la décharge côtière de Futuna et la mise en œuvre d'une campagne de dératisation pour réduire les risques de leptospirose au sein de la population locale. De plus, un programme de recyclage intégré a été proposé pour valoriser les déchets à forte valeur ajoutée tels que les boîtes en aluminium et les batteries au plomb. Une aide a également été fournie dans la rédaction d'une demande de subvention adressée au Fonds Pacifique et portant sur un projet de gestion intégrée des déchets afin de répondre aux besoins immédiats en la matière.



Biadiversité et gestion écosystémique

L'Océanie est l'un des ensembles écosystémiques les plus riches de la planète, avec ses habitats terrestres et marins allant des forêts de montagne aux îles volcaniques en passant par des atolls coralliens de faible altitude. Les espèces animales et végétales qui peuplent notre région y sont souvent endémiques. Un grand nombre d'entre elles se sont adaptées à des habitats spécialisés, ce qui les rend vulnérables aux menaces et pressions liées à l'activité humaine.

Qui plus est, la conservation de la biodiversité océanienne ne revêt pas uniquement une dimension économique et écologique, car elle a également des ramifications sociales, politiques et culturelles. La survie des peuples océanien dépend des écosystèmes naturels et de leurs ressources. Ces écosystèmes, qui produisent des denrées alimentaires, des vêtements, des outils, des médicaments et d'autres produits, sont également au cœur des cultures, légendes et mythes de l'Océanie.

L'un des objectifs stratégiques du PROE est d'améliorer la gestion et la conservation des écosystèmes et de la biodiversité insulaires et océaniques pour servir les communautés, préserver les modes de subsistance et le patrimoine et atteindre les objectifs nationaux de développement durable.

Sur les **316** espèces mammifères vivant dans les îles du Pacifique, près de **20 %** sont menacées d'extinction.

L'océan Pacifique compte plus de **650 000** kilomètres carrés de récifs coralliens. Plus de **60 %** d'entre eux sont menacés.

1 327 espèces océanien sont classées comme vulnérables, menacées ou en danger critique d'extinction – **127** espèces sont déjà éteintes.

Les espèces envahissantes les plus courantes sont les **rats, les souris et les chats haret** qui ont tous un impact catastrophique sur les espèces d'oiseaux endémiques.

Programme de conservation élaboré par les Océaniens pour les Océaniens

En décembre 2013, plus de 700 personnes ont participé à Suva (Fidji) à la neuvième Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées. Cette importante manifestation régionale a été organisée par le PROE et les partenaires de la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature (PIRT).

Les programmes de conservation de la nature conduits dans les pays insulaires du Pacifique se fondent sur les orientations données par cette conférence régionale, qui se tient tous les quatre à cinq ans depuis 1975.

Au fil des décennies, cette conférence est devenue le principal rassemblement des organismes publics, organisations non gouvernementales (ONG), organisations communautaires, bailleurs de fonds et experts qui s'intéressent aux sciences et pratiques de conservation en Océanie.

La révision de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature et les aires protégées dans le Pacifique insulaire 2008-2012 a été l'un des faits marquants de l'édition de 2013. Cette révision a reposé sur une série de consultations avec les gouvernements océaniques, les ONG et les spécialistes de la conservation avant et pendant la conférence. Elle s'est soldée par l'élaboration et l'adoption par les délégués du *Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées dans le Pacifique insulaire 2014 – 2020*. Ce projet de cadre, qui sera soumis à la 25^e Conférence du PROE pour adoption, définit les orientations de la conservation de la nature en Océanie pour les six années à venir, en accord avec les plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) et les objectifs d'Aichi pour la diversité biologique.

Les délégués ont par ailleurs pleinement soutenu l'adoption de la Déclaration de Laucala sur la conservation en Océanie, qui recense neuf grands problèmes d'environnement auxquels la région est confrontée. Dix actions ont également été adoptées à cet égard lors de la session de haut niveau des dirigeants politiques et directeurs d'ONG.



Adaptation écosystémique aux Îles Salomon :

Les activités du programme de l'USAID se sont poursuivies en 2013 pour accroître la résilience de la province de Choiseul face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, améliorer la sécurité alimentaire et renforcer la gestion écosystémique. Ces activités ont notamment donné lieu à une étude sur la gestion du bassin versant du Mt Maetambe et des consultations avec les villages de Sepa et Loimuni en vue de l'établissement de pêcheries communautaires.

Engagement régional en faveur de la conservation des espèces migratrices :

En 2013, les Fidji sont devenues la 119^e partie à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et la sixième partie de la région. Vanuatu a rejoint cinq autres Membres du PROE en tant que signataires du mémorandum d'entente de la CMS sur les requins.



Amélioration de la coordination nationale et régionale sur les espèces envahissantes :

Des équipes pluriinstitutions sur les espèces envahissantes ont été constituées aux Tonga et à Vanuatu dans le cadre du PILN. Ces équipes de spécialistes veillent au recensement et au règlement au niveau national des problèmes prioritaires liés aux espèces envahissantes.



S. Chape



Engagement renforcé auprès des territoires francophones :

Un nouveau poste créé au sein du PROE a permis d'intensifier les activités auprès de nos Membres francophones. Notre correspondante pour les territoires francophones, détachée par le gouvernement français, a pris ses fonctions en mars 2013.



P.Salaun

Une voix régionale plus affirmée sur la protection des zones humides :

Grâce à l'assistance préparatoire fournie par le PROE et le Secrétariat de la Convention de Ramsar, Nauru semble prêt à devenir le septième signataire océanien de la Convention de Ramsar sur les zones humides.



R.Jaensch

La menace des espèces envahissantes élevée au rang de priorité :

Au travers du Partenariat océanien sur les espèces envahissantes, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique réunis au sommet de Majuro ont réaffirmé leur préoccupation à l'égard des espèces envahissantes. Des plans stratégiques et programmes d'action nationaux de lutte contre les espèces envahissantes aux Tonga, à Nioué et aux Palaos ont été élaborés à l'issue de cette rencontre.



Prix océaniques de protection de l'environnement

En 2013, le PROE a lancé les Prix océaniques de protection de l'environnement pour récompenser et promouvoir les contributions d'individus, de communautés, d'ONG, d'entreprises privées et d'organismes publics à la pérennisation de l'environnement océanien. La cérémonie inaugurale de remise des prix a eu lieu à l'occasion de la neuvième Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées en décembre 2013.

Les lauréats suivants ont été récompensés :

Ian Karika (Îles Cook) –

Prix d'excellence en leadership national en matière de viabilité écologique et de protection de l'environnement.

Manuai Matawai (Papouasie-Nouvelle-Guinée) –

Prix d'excellence Ratu Aisea Katonivere en leadership communautaire en matière de viabilité écologique et de protection de l'environnement.

Réseau de l'aire marine terrestre protégée Nguna-Pele (Vanuatu) –

Prix d'excellence Ratu Aisea Katonivere en matière de leadership communautaire en matière de viabilité écologique décerné à une communauté/un groupe.

Tommy Remengesau, Jr, Président de la République des Palaos –

Défenseur de l'environnement océanien.

Audrey Newman, Hawaii Green Growth and Global Island Partnership –

Prix d'excellence saluant une carrière consacrée au leadership environnemental en Océanie.

Professeur Randy Thaman, Université du Pacifique Sud –

Prix d'excellence saluant une carrière consacrée au leadership environnemental en Océanie.

Professeur Bill Aalbersberg, Université du Pacifique Sud –

Prix d'excellence saluant une carrière consacrée au leadership environnemental en Océanie.

Hommage rendu à la mémoire de deux grands défenseurs de l'environnement

Depuis décembre 2013, le site web du PROE informe ses visiteurs des allers et venues de deux tortues vertes lâchées aux Fidji, et munies de balises.

Baptisées Adi Laumei Madiba et Bulou ni Laucala, ces tortues vertes ont été mises à la mer à l'issue de la neuvième Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées pour rendre hommage à l'action des regrettés Lui Bell et George Petro.

Lui, qui a occupé pendant sept ans le poste de Conseiller du PROE sur les espèces marines, était une cheville ouvrière de la conservation et de la gestion des espèces marines dans la région. Son action remarquable en faveur de la protection des tortues a notamment abouti à l'élaboration et la mise en œuvre d'approches novatrices pour étudier leurs migrations dans le Pacifique grâce à des bagues métalliques statiques suivies par satellite.

George a contribué pendant plus de 15 ans à la conservation des tortues en tant que responsable de la conservation des tortues au sein de l'organisation non gouvernementale et troupe de théâtre vanuatuan Wan Smol Bag. En 2012, George a reçu le prix du défenseur des tortues de l'*International Sea Turtle Society* pour l'exemplarité de son action dans ce domaine. Il a également apporté une importante contribution à la création du réseau de suivi des tortues aux Fidji, lequel ne cesse de s'étendre.

Au-delà du juste hommage rendu à l'action de Lui et de George, la cérémonie de lâcher de tortues a rempli une fonction pédagogique et sensibilisatrice importante, en soulignant la nature migratoire des tortues vertes et la nécessité de collaborer dans la protection des tortues marines.

La tortue verte figure dans la catégorie « en danger » de la Liste rouge des espèces menacées de l'*Union internationale pour la conservation de la nature* (UICN). En d'autres termes, elle présente un risque élevé d'extinction. De nombreuses menaces pèsent sur la survie de cette espèce et celle d'autres tortues présentes dans la région, y compris la perte et la dégradation de l'habitat, la chasse (pour la viande et les œufs) et la pollution.

L'un des défis posés par la protection de la tortue verte tient à la nature hautement migratoire de l'espèce et au franchissement régulier des frontières internationales par cette dernière, lequel entrave l'adoption de législations uniformes et la mise en œuvre d'une action de protection concertée.

Des activités telles que celle-ci aident à sensibiliser le public au fait que les tortues marines sont une ressource partagée dont la gestion et la conservation incombent à tous.



S. Chape

Des informations actualisées sur les zones humides nationales :

En 2013, les inventaires des zones humides des Palaos, de Kiribati et de Vanuatu ont été mis à jour. Ces inventaires, placés au rang de priorité dans le Plan d'action régional océanien pour les zones humides, sont importants, car ils servent de base à l'inscription de sites sur la Liste de Ramsar et à certaines décisions relatives à la gestion des zones humides.



C. Joseph

Des solutions naturelles pour lutter contre les espèces envahissantes :

Le PROE s'est penché sur l'introduction de prédateurs naturels contre les espèces envahissantes présentes dans la région du Pacifique. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre du Projet GEF-PAS sur les espèces envahissantes, et a été menée à bien par de nombreux partenaires, parmi lesquelles la CPS, le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), *Queensland Biosecurity*, *Landcare Research New Zealand*, et le service d'inspection phyto- et zoosanitaire du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA APHIS).



© CPS



K.Musudroka

Adhésion croissante de la communauté à la conservation des tortues :

Notre réseau de suivi des tortues aux Fidji s'est agrandi et comptait près de 100 membres en 2013, grâce au concours financier du ministère néo-zélandais de la Conservation. Cette initiative communautaire a débuté en 2010 par une collaboration entre le PROE, le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques, le ministère des Pêches fidjien, le National Trust des Fidji, WWF (Pacifique Sud) et George Petro, de Vanuatu.



P.Solomona

L'observation des mammifères marins migre sur smartphone :

Le PROE a conjugué ses efforts avec ceux des bureaux du WWF de France et de Nouvelle-Calédonie, et avec un chercheur indépendant, pour soutenir la création d'une application pour smartphone destinée à faciliter l'identification et le signalement de baleines, dauphins et marsouins par les observateurs de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française.



Évaluation rapide de la biodiversité à Nauru

En juin 2013, une équipe d'experts étrangers et locaux a participé à une évaluation rapide de la biodiversité (BIORAP) de sites terrestres et marins de Nauru. Cette évaluation visait à recenser les sites de biodiversité prioritaires susceptibles de devenir des aires protégées, sous réserve de l'accord préalable des propriétaires des ressources.

D'une superficie légèrement inférieure à 22 kilomètres carrés, Nauru est connu pour ses phosphates dont l'extraction s'est étendue aux deux tiers de l'île. Cette perturbation à grande échelle d'origine industrielle a entraîné une perte importante d'espèces terrestres et contribué à l'introduction de nombreuses espèces allogènes envahissantes.

Cependant, d'après les conclusions de l'évaluation, les efforts entrepris pour restaurer les écosystèmes sont entièrement justifiés et laissent entrevoir un nouvel espoir pour l'avenir.

L'évaluation BIORAP a permis la remarquable découverte d'un scinque inconnu jusqu'à présent. Selon des analyses morphologiques et génétiques, ce spécimen appartient à une nouvelle espèce tout à fait distincte et endémique de Nauru. Compte tenu du risque potentiel d'extinction de

l'espèce, dû notamment à la présence de la fourmi folle jaune détectée au cours de l'étude, l'équipe d'évaluation BIORAP a recommandé de classer le scinque parmi les espèces en danger ou en danger d'extinction.

Sur les 36 espèces d'oiseaux recensées durant l'évaluation, deux oiseaux marins, le fou masqué (*Sula dactylatra*) et le puffin d'Audubon (*Puffinus iherminieri*) ont été observés à Nauru pour la première fois.

S'il est indéniable que la forte exploitation minière du phosphate a eu des répercussions sur la flore et la faune de Nauru, les conclusions de l'évaluation relatives à l'environnement marin sont encourageantes. En effet, les données concernant les poissons de récifs, recueillies sur 19 sites de plongée, indiquent la présence de 280 nouvelles espèces, et de 31 familles de poissons de récifs jusqu'alors inconnues à Nauru.

Cette activité a été menée dans le cadre du Projet intégré du PNUE sur la biodiversité biologique, financé par le FEM. L'équipe de la BIORAP de Nauru a été réunie et coordonnée par le PROE en collaboration avec le Gouvernement de Nauru et CI. Elle se composait de chercheurs et d'experts des pays suivants : Australie, Hawaï, Nauru, Nouvelle-Zélande, Samoa et États-Unis.

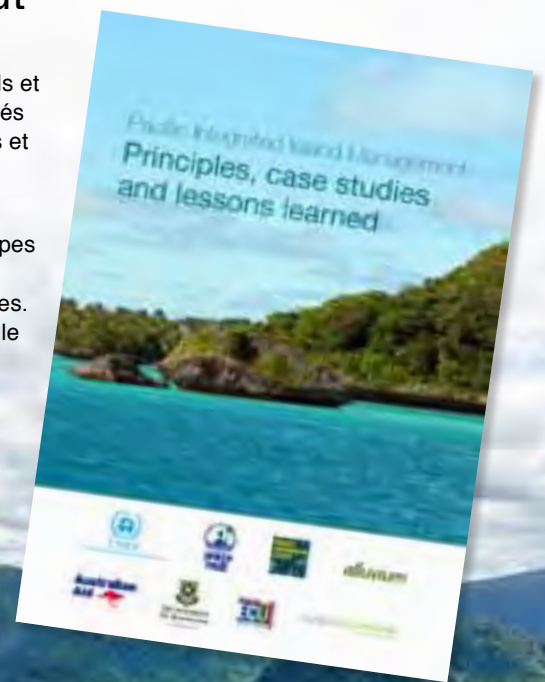


La gestion insulaire intégrée en Océanie : approches durables, reproductibles et efficaces par rapport au coût

Alors que de nouvelles pressions s'intensifient du fait de la modernisation, de l'accroissement démographique et du changement climatique, les bailleurs de fonds et gouvernements demandent que les programmes de gestion insulaire intégrée menés en Océanie produisent des résultats plus efficaces par rapport au coût, plus vastes et plus durables.

En 2013, le PROE et le PNUE ont publié l'ouvrage *Pacific Integrated Island Management : Principles, Case Studies and Lessons Learned*, qui définit dix principes de gestion écosystémique applicables à la région. Ces principes ont été formulés suite à l'analyse de plus de 50 études de cas illustrant les problématiques régionales. L'étude d'exemples concrets peut contribuer à produire des résultats sur une échelle et une durée plus longues.

Ce projet a été réalisé par le PROE avec le concours financier du PNUE et du gouvernement australien par le biais de l'ICCAI.



De nouvelles ressources et compétences mobilisées en faveur de la conservation des cétacés dans la région :

En décembre, le PROE a signé un protocole d'accord avec l'organisme *Whale and Dolphin Conservation*.



© Niue Tourism Office

Une collaboration renforcée avec la Commission baleinière internationale :

En novembre, le PROE et la Commission baleinière internationale sont convenus de renforcer leur collaboration sur des questions d'intérêt commun et, notamment, sur la réduction de l'impact des débris marins sur les baleines dans les îles du Pacifique.



© Niue Tourism Office

Des îles aux capacités renforcées en matière de biosécurité :

Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Polynésie française, le Samoa, les Tonga, les Tokélaou et Vanuatu ont participé à une formation organisée au siège du PROE pour souligner l'important rôle de la biosécurité dans la protection des îles contre les effets négatifs durables des espèces envahissantes. La formation a été dispensée en collaboration avec le Projet océanien de lutte contre les espèces envahissantes.

Comprendre l'usage, le suivi et la gestion des aires marines

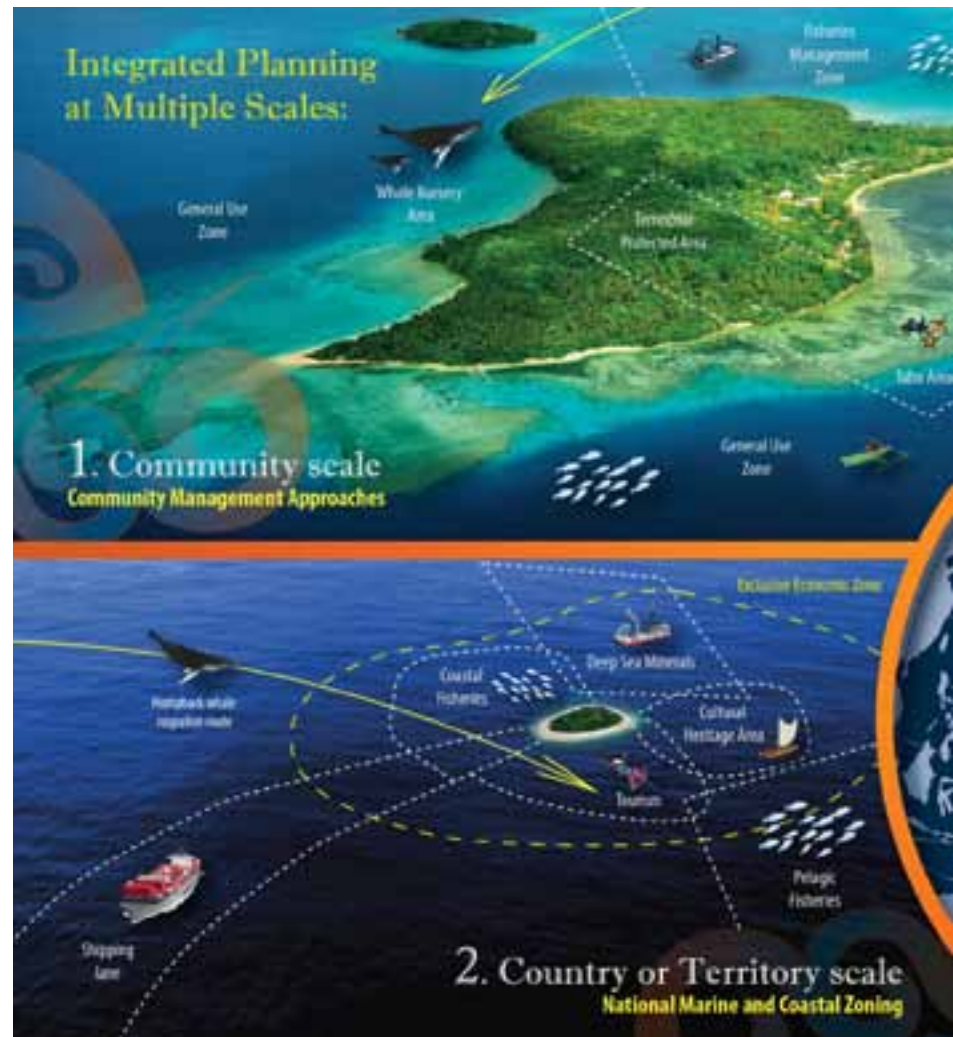
Du littoral jusqu'au grand large, les aires marines sont exploitées à des fins multiples par de nombreuses catégories d'utilisateurs. La gestion durable de ces aires, et des ressources qu'elles renferment, est dans l'intérêt de tous. Toutefois, face à une telle multitude de parties prenantes, il est parfois difficile de dresser un état des lieux précis de la situation dans une aire donnée.

L'aménagement de l'espace maritime offre un cadre propice à une meilleure compréhension des usages et de la valeur des aires marines pour différentes collectivités. Le processus consiste à recueillir des données auprès de divers groupes d'utilisateurs, parmi lesquels les pêcheurs, les professionnels du tourisme, les promoteurs, les sociétés de transport maritime, les pouvoirs publics, soumis

à des obligations environnementales, et les communautés locales, désireuses de voir leur environnement préservé pour les générations futures.

Toutes ces informations sont compilées et cartographiées pour créer une représentation visuelle des usages faits des différentes aires et des moyens d'éviter les conflits. À titre d'exemple, le procédé peut révéler une superposition entre une voie de navigation et un couloir migratoire emprunté par les baleines. En fonction des besoins et des données disponibles, ces cartes peuvent être générées pour cerner un conflit potentiel, et déterminer les solutions possibles au niveau communautaire, national ou régional.

Ces cartes simples à comprendre permettent d'améliorer l'utilisation, la planification, et la gestion pérenne des ressources que renferment les aires



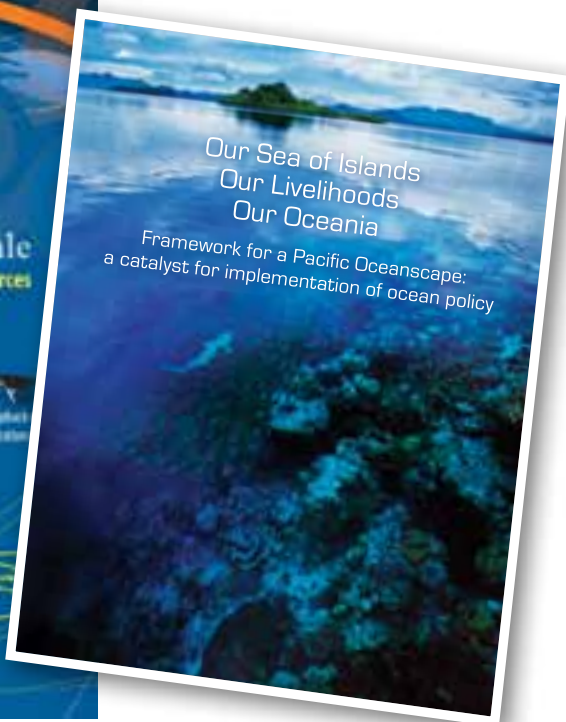
marines et côtières. Elles constituent également un point de départ utile aux discussions et négociations entre parties prenantes sur les modes d'exploitation et de gestion durables optimaux des aires marines et côtières.

Surtout, la démarche permet aux États et Territoires insulaires océaniques de concilier durablement leurs objectifs culturels, écologiques, économiques et politiques et, partant, d'éviter de futurs conflits liés aux ressources.

Les activités ont débuté en 2013 par la mise en œuvre de plusieurs projets visant à introduire la planification spatiale marine dans tous les États et Territoires insulaires océaniques. Citons notamment le Projet d'analyse des écosystèmes de l'océan Pacifique (PACIOCEA), le Projet de gestion de la biodiversité marine et côtière dans les pays insulaires et les atolls océaniques

(MACBIO), le Projet australien de gestion des ressources marines du Pacifique, et certaines composantes du Projet intégré de l'Alliance FEM-Pacifique sur la biodiversité insulaire.

Le PROE coordonne et facilite la liaison entre les projets et avec les États et Territoires membres. Grâce au concours financier de l'Union européenne, de l'Agence des aires marines protégées (AAMP), du FEM, et des gouvernements de l'Allemagne et de l'Australie, et au soutien technique d'organismes clés tels que le Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO), l'Institut français de recherche pour le développement (IRD), l'UICN, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ces initiatives viendront renforcer les capacités et la gestion des ressources marines dans le Pacifique pour garantir la prise de décisions pérennes à tous les niveaux.



Approbation par les Membres du PROE de la Stratégie de renforcement des capacités de lutte contre les espèces envahissantes :

Cette importante stratégie renferme des recommandations sur les activités de renforcement des capacités, adaptées aux besoins des individus, des organisations et des États et Territoires membres du PROE.

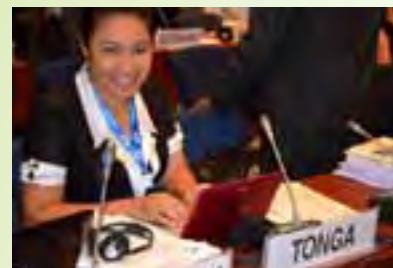
Accès et partage des avantages :

Des travaux préparatoires ont été engagés en vue d'aider les Membres du PROE à ratifier le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages et d'en faciliter l'application au travers d'un projet financé par le FEM, mis en œuvre par le PNUE et exécuté par le PROE.



Appui aux Membres du PROE soumis à des obligations d'information :

Les 14 pays insulaires océaniques qui sont Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) sont tenus d'établir des rapports sur sa mise en œuvre au plan national. Le PROE et le Secrétariat de la CDB ont tenu un atelier en août pour aider les Membres dans la préparation de leurs rapports. Une autre activité consacrée à la restauration et la conservation des écosystèmes a été menée à bien en partenariat avec le secrétariat de la CDB. Elle visait à incorporer un bilan national et régional de la réalisation des objectifs d'Aichi 5 (perte d'habitats naturels), 11 (conservation de zones protégées) et 15 (résilience des écosystèmes).



Changement climatique



Entre 1901 et 2012, les températures à la surface du globe ont augmenté de **0,89 degré**. D'ici 2100, les températures devraient gagner de **0,3 à 4,8 degrés**.

D'ici 2100, l'élévation du niveau moyen de la mer à l'échelle mondiale devrait se situer entre **0,27 et 0,97 mètre**. L'élévation du niveau de la mer dans les régions équatoriales devrait être de **10 à 20 %** supérieure à la moyenne mondiale.

Malgré l'adoption d'un nombre croissant de politiques d'atténuation du changement climatique, les émissions annuelles de gaz à effet de serre ont augmenté de **2,2 %** par an en moyenne entre 2000 et 2010.

En 2013, la concentration annuelle moyenne de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère (Observatoire de Mauna Loa) s'élevait à **396,48 parties par million (ppm)**. Le seuil de sécurité établi pour le CO₂ dans l'atmosphère est de **350 ppm**. Les concentrations atmosphériques de CO₂ sont supérieures à 350 ppm depuis le début de l'année 1988.

La culture, les peuples et l'avenir du Pacifique sont menacés par les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles. Le changement climatique n'est plus un péril lointain – ses répercussions sont perçues sur tous les continents et océans du monde.

Le Pacifique est l'une des régions les plus vulnérables aux phénomènes liés au changement climatique, tels que la hausse générale des températures et l'élévation du niveau de la mer. Une meilleure connaissance et compréhension des incidences du changement climatique sur les communautés océaniques et leurs moyens de subsistance est donc indispensable, de même qu'un renforcement de la résistance des îles aux chocs climatiques.

Le PROE est l'organisation chef de file en matière de coordination de la riposte et d'intégration du changement climatique dans le Pacifique. L'un de nos objectifs stratégiques prioritaires consiste à renforcer la capacité d'intervention de nos Membres face au changement climatique. Sa réalisation passe par une amélioration des politiques, l'adoption de mesures concrètes d'adaptation, une résilience écosystémique accrue aux effets du changement climatique et des initiatives de développement à faibles émissions de carbone.



J.Key

Renforcement de la qualité des services météorologiques :

De juillet à décembre, une série d'ateliers de formation a été organisée pour aider les Services météorologiques nationaux de la région à satisfaire aux critères de certification en matière de gestion de la qualité. La gestion interne de la qualité, et l'élaboration d'évaluations de compétences des prévisionnistes et des observateurs météorologistes de l'aviation ont figuré au menu de la formation. Ces activités ont bénéficié du concours de la Finlande, au titre du projet FINPAC, de l'Australie dans le cadre du Programme de renforcement des liens avec le secteur public océanique de son Service météorologique, et de l'OMM.



Intégration de considérations climatiques dans la planification du développement :

En juillet, le projet PACC a lancé *Intégration de l'adaptation au changement climatique dans le Pacifique*, un guide complet et pratique sur la prise en compte des risques climatiques dans la planification et les pratiques de développement de la région.



Nouvelles perspectives de financement climatique grâce à l'obtention du statut d'institution de mise en œuvre :

En novembre, le PROE a obtenu son accréditation en tant qu'institution régionale de mise en œuvre du Fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette accréditation, qui fait du PROE l'une des trois seules institutions régionales de mise en œuvre au monde, nous rend mieux à même d'aider nos Membres océaniques à accéder aux crédits du Fonds. Elle nous permettra de faire bénéficier les Membres du PROE souhaitant solliciter une accréditation nationale d'un soutien technique et des enseignements tirés de notre expérience.



Renforcement de la riposte au changement climatique et aux risques de catastrophes à Kiribati :

Des plans d'action nationaux conjoints d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophe ont été dressés à Kiribati (Plan d'action conjoint de Kiribati), en collaboration avec la CPS, le Programme australien pour la science et l'adaptation au changement climatique dans le Pacifique (PACCSAP), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'agence allemande de coopération internationale (GIZ).



Partenariat et collaboration encouragés par la PCCR

La quatrième réunion du PCCR s'est tenue à Denarau (Fidji) du 3 au 5 juillet. L'événement, qui a marqué l'un des plus grands rassemblements régionaux sur le changement climatique, a réuni plus de 200 participants venus débattre du renforcement de l'adaptation au changement au climatique par la collaboration.

La PCCR coordonne le dialogue et la coopération sur le changement climatique dans la région et facilite la liaison entre les parties prenantes mondiales, régionales, nationales et communautaires. Ce rôle de coordination facilite le suivi et la diffusion d'informations sur les progrès accomplis dans le cadre du Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques (PIFACC). Elle joue également un rôle précieux dans la mise en commun d'enseignements tirés de l'expérience et la diffusion de rapports sur les progrès d'initiatives telles que le PCCP – une base de données en ligne sur le changement climatique dans la région du Pacifique.

Depuis 2011, la PCCR a établi quatre groupes de travail sur les thèmes suivants : adaptation et intégration, atténuation, information et gestion des connaissances, et mobilisation des ressources. La réunion de 2013 a marqué la création d'un cinquième groupe de travail chargé d'étudier les « pertes et préjudices » liés aux phénomènes climatiques à évolution lente et aux phénomènes extrêmes.

La PCCR 2013 a été coordonnée par le PROE, en partenariat avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, la CPS et l'USP, et a bénéficié d'un financement de la Suisse, de l'AMCC de l'UE, de l'Australie, du Royaume-Uni et de la GIZ.



Création d'une feuille de route sur l'adaptabilité des îles du Pacifique au changement climatique

La région du Pacifique montre la voie au reste du monde en matière d'intégration de la gestion des risques de catastrophes, et de l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique. La démarche, dynamique et ciblée, a pris forme en 2013 lors de la tenue concomitante de cinq grandes conférences régionales début juillet aux Fidji.

S'est tenue dans leur sillage une réunion conjointe historique sur les mesures et engagements à prendre et, plus essentiellement, sur la mise en œuvre concertée d'un processus d'élaboration d'une Stratégie régionale intégrée sur la gestion des risques de catastrophes et le changement climatique.

Le PROE, aux côtés de la CPS et du Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC), a joué un rôle actif au cours des réunions de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique (PCCR) et du Conseil météorologique océanique (CMO), et lors de la toute première réunion conjointe de la Plateforme océanique pour la gestion des risques de catastrophes et de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique.

Lutte intégrée contre les risques météorologiques, hydriques et climatiques

Le Conseil météorologique océanique (CMO) est un organe subsidiaire spécialisé du PROE, créé pour faciliter et coordonner les programmes et activités scientifiques et techniques des services météorologiques de la région. Le CMO fournit des conseils stratégiques aux États et Territoires membres du PROE en matière de météorologie (et climatologie) et sur des aspects connexes.

En 2013, plus de 70 représentants de 17 services météorologiques nationaux ont participé à la seconde réunion du CMO, tenue du 1^{er} au 5 juillet à Nadi (Fidji). Les débats ont porté sur les méthodes susceptibles de renforcer la préparation et la sécurité des communautés

océaniques au travers d'une approche intégrée de réduction des risques météorologiques, climatiques et hydriques.

La réunion a permis d'aborder de nombreuses questions, y compris les alertes et ripostes aux tsunamis par les services météorologiques nationaux, les prévisions de cyclones tropicaux, les sécheresses et la gestion de l'eau, les prévisions destinées à l'aviation civile, l'éducation et la formation et le soutien apporté par les bailleurs de fonds aux projets météorologiques. Les participants sont convenus de mesures propres à faciliter la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie météorologique pour

les îles du Pacifique 2012-2021 et le renforcement de la coordination entre les services météorologiques nationaux et les partenaires de développement.

La deuxième réunion du CMO a été coordonnée par le PROE et l'OMM, avec le concours du ministère australien de l'Industrie, de l'Innovation, du Changement climatique, de la Science, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (DIICSRTE), le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, le CSIRO, le FMI, l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA) et la GIZ.

Vers un développement régional à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles

La première réunion conjointe de la Plateforme océanique pour la gestion des risques de catastrophes et de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique a eu lieu à Nadi (Fidji) du 8 au 11 juillet.

Cette rencontre a marqué une première mondiale en regroupant les principales conférences régionales sur la gestion des risques de catastrophes et le changement climatique. La réunion conjointe a contribué à

la formulation d'une stratégie-cadre régionale globale de développement à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles. La stratégie donnera au Pacifique insulaire les moyens de mieux résister aux effets du changement climatique.

La réunion, accueillie et présidée par les Fidji, a été coorganisée par le PROE, la CPS et l'ONU/SIPC.

Une approche intégrée de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et au changement climatique est indispensable à l'usage optimal des ressources nationales et régionales engagées dans la lutte contre les effets de phénomènes météorologiques

extrêmes (cyclones et sécheresses, notamment) et les phénomènes à évolution lente (tels que l'élévation du niveau de la mer ou l'acidification des océans associées au changement climatique).

Le projet novateur de Stratégie pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles (SRDP), élaboré lors de la réunion conjointe, sera soumis à l'adoption des dirigeants du Forum des îles du Pacifique en 2015. La Stratégie viendra remplacer le Cadre d'action océanique en vue de la réduction des risques liés aux catastrophes et de la gestion des catastrophes, et le PIFACC, qui arrivent tous deux à échéance en 2015.



Des solutions locales d'approvisionnement en eau à Kiribati :

La pompe de Tamana a été inventée à Kiribati ; elle permet un pompage en puits fermé, améliorant ainsi la qualité de l'eau. En septembre 2013, des évaluations des ressources hydriques ont été effectuées sur l'atoll d'Abaiang. Elles ont révélé que 92 % des foyers utilisaient des puits ouverts, sujets aux contaminations. Les sites favorables à l'installation de pompes de Tamana sont en cours de recensement. Ce travail est réalisé dans le cadre de l'approche insulaire intégrée du gouvernement kiribatien en matière d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophes, grâce au concours financier de l'USAID.



C. Iacovino

Appui technique sur les technologies des énergies renouvelables :

Dans le cadre du PIGGAREP, une aide technique a été fournie à Nauru au travers d'une formation dispensée à plus de 10 employés de la *Nauru Utility Corporation* sur l'entretien et le fonctionnement des systèmes solaires photovoltaïques installés récemment au *Nauru College*.

Valorisation du Portail océanien sur le changement climatique (PCCP) par le Pacifique Nord :

Au total, 34 participants des États fédérés de Micronésie, de Kiribati, de Nauru, des Palaos et de la République des Îles Marshall ont assisté à un atelier à Pohnpei sur l'élaboration de stratégies visant à garantir l'apport régulier de contenu sur le PCCP – un centre d'information régional en ligne sur le changement climatique. Le PROE a appuyé cette activité, aux côtés de la CPS, de l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique (AMCC) et de la GIZ.

De meilleures pratiques d'adaptation

Le projet PACC, riposte régionale au changement climatique, a débuté en 2009. Il s'agit à l'heure actuelle de la principale initiative d'adaptation au changement climatique de la région, dont les activités s'étendent à 14 États et Territoires insulaires. Le projet visait à promouvoir une approche intégrée et coordonnée de riposte au changement climatique fondée sur trois composantes : démonstrations pratiques de mesures d'adaptation ; intégration accrue des risques climatiques dans la planification et les activités nationales de développement ; et mise en commun des connaissances pour renforcer les capacités d'adaptation.

Après cinq ans d'efforts assidus, de nombreux projets de démonstration sont en cours, ont été achevés ou sont en passe de l'être. En 2013, le PACC s'est attaché à recueillir et diffuser les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, afin de constituer une base de connaissances à l'appui de l'adaptation dans le Pacifique.

Toutes les mesures d'adaptation concrètes menées au titre du Projet ont porté sur l'un des trois secteurs particulièrement sensibles au climat – la sécurité alimentaire, les ressources hydriques ou la gestion des zones côtières.

S'agissant des ressources hydriques, l'un des temps forts de l'action menée en 2013 a été l'amélioration des systèmes et infrastructures d'adduction d'eau de la communauté de Hihifo, aux Tonga. Les modifications du régime pluviométrique des Tonga provoquent des pénuries d'eau récurrentes, particulièrement dans la partie nord du district de Hihifo. Le PACC associe des modèles de changement climatique et des connaissances techniques aux savoirs traditionnels pour améliorer l'infrastructure d'approvisionnement en eau et offrir aux communautés un accès à de l'eau propre, tout au long de l'année.

Aux Palaos, l'élevage de crabes de palétuvier vise à atténuer l'effet des perturbations induites par le climat sur la sécurité alimentaire. Le crabe de palétuvier fait partie de l'alimentation traditionnelle palauane, notamment lors





de fêtes coutumières, et fait l'objet d'une forte demande de la part des hôtels et des restaurants. Cependant, le nombre de spécimens prélevés dans le milieu naturel diminue, un déclin dû en partie à un prélèvement non durable. Le PACC fournit aux éleveurs communautaires de petits crabes (juvéniles) qu'ils apprennent à élever dans des cages immergées jusqu'à obtention d'une taille commercialisable. En 2013, l'écloserie a également procédé au lâcher en mer de près de 400 000 crabes juvéniles sur deux sites de conservation, dans le but d'accroître les populations de crabe de palétuvier.

L'un des effets majeurs du changement climatique est la dégradation et l'érosion continues des zones et infrastructures côtières. Le projet de Kosrae aux États fédérés de Micronésie offre un parfait exemple de réussite d'une mesure d'adaptation au changement climatique dans le secteur de la gestion côtière. Au travers de multiples activités, l'équipe responsable du PACC aux États fédérés de Micronésie a transformé un chantier de réparation et de protection d'une route côtière contre les aléas climatiques en un vaste exercice de sensibilisation. À travers un blog et une page web de prévisions météorologiques en temps réel offrant une mise à jour horaire des variables, le projet est parvenu à sensibiliser des milliers d'utilisateurs aux effets du changement climatique et à la nécessité de renforcer la résilience des îles, pour bâtir un avenir plus sûr et plus durable.

Le projet PACC est financé par le FEM et le gouvernement australien, et bénéficie du concours du Programme de développement des capacités dans le domaine du changement climatique (C3D+) de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Le PROE agit en qualité de partenaire d'exécution, et le PNUD en tant qu'organe d'exécution.

Renforcement de la résilience des écosystèmes naturels aux Îles Salomon :

En janvier, le PROE a scellé un nouveau partenariat important avec la GIZ, le PACCSAP, *The Nature Conservancy* et le PNUD. Cette collaboration, baptisée Programme intégré de Choiseul sur le changement climatique, vise à renforcer la résilience de la province de Choiseul, aux Îles Salomon, face au changement climatique et aux catastrophes naturelles.



Le changement climatique expliqué aux enfants kiribatiens :

En avril, la GIZ a fourni au ministère de l'Éducation de Kiribati 6 000 livres pour enfants sur le changement climatique. Ces ouvrages seront distribués à toutes les écoles primaires du pays. Traduit en kiribati, *The Children Take Action* explique les grands principes du changement climatique et ses effets sur l'environnement.



Renforcement des capacités des ressources humaines en météorologie, climatologie et hydrologie :

En 2013, quatre agents des services nationaux de météorologie et d'hydrologie du Samoa et de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont entamé un cycle d'étude de troisième cycle sur la météorologie, la climatologie et l'hydrologie. Ils bénéficient du soutien de l'OMM, en collaboration avec le PROE au travers du Partenariat pour le Bureau météorologique océanique (PMDP). Cette initiative importante rehaussera les capacités des effectifs de ces secteurs.

Action concertée pour porter au rang de priorité la prise en compte du genre dans la lutte contre le changement climatique :

En octobre, deux boîtes à outils sur le genre et le changement climatique ont été lancées lors de la 12^e Conférence régionale sur la condition à Rarotonga (Îles Cook). Ces deux boîtes à outils visent à renforcer la prise en compte des questions de genre dans les projets de développement axés sur le changement climatique et les énergies renouvelables dans le Pacifique. Elles ont été conçues dans le cadre de partenariats avec la CPS, le PNUD, ONU-Femmes et la GIZ.



Renforcement des capacités des négociateurs sur le changement climatique :

En prélude à la 19^e Conférence des Parties à la CCNUCC, le PROE a dispensé une précieuse formation aux techniques de négociation et fourni un soutien préparatoire et des avis techniques. Les 14 pays océaniques signataires de la CCNUCC étaient représentés. Leurs délégués ont fortement contribué aux travaux de la conférence et obtenu un certain nombre de résultats positifs pour le Pacifique.



Étude de l'impact des catastrophes et du changement climatique sur la mobilité humaine :

En mai, plusieurs pays océaniques se sont réunis pour aborder pour la première fois les questions de migration humaine et de réinstallation, et les liens que présentent ces dernières avec les catastrophes et le changement climatique. Cette consultation océanique de haut niveau, tenue aux Îles Cook, était l'aboutissement d'une collaboration entre le PROE, le Secrétariat de l'Initiative de Nansen et les Îles Cook.



Besoins des réfugiés climatiques :

Dans le cadre de notre partenariat avec le Secrétariat de l'Initiative de Nansen, la division sur le Changement climatique accueille un agent détaché du Conseil norvégien pour les réfugiés, chargé d'étudier les besoins des personnes déplacées à l'extérieur des frontières de leur pays par les catastrophes naturelles ou le changement climatique. Le Chargé de soutien a pris ses fonctions au PROE en juillet 2013.

Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables



Le Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables, ou PIGGAREP, vise à intensifier le recours aux technologies liées aux énergies renouvelables dans la région du Pacifique, réduisant ainsi la quantité d'émissions de gaz à effet de serre dues aux combustibles fossiles.

Une grande part de l'électricité produite dans le Pacifique provient de générateurs diesel. Cette forte dépendance s'accompagne de coûts économiques et environnementaux. Les fluctuations des prix mondiaux du carburant associées à des coûts de transport élevés obligent certains pays insulaires à consacrer plus de 30 % de leur produit intérieur brut aux importations de produits du pétrole.

Sur le plan écologique, il va sans dire que le diesel est loin de constituer une source d'énergie idéale. Il est non renouvelable et génère des émissions de carbone, contribuant ainsi au changement climatique mondial et à l'élévation du niveau de la mer. Le diesel fait également courir un risque de pollution dévastatrice à nos fragiles environnements marins.

Les énergies renouvelables offrent une formidable opportunité aux pays insulaires du Pacifique, lesquels présentent dans ce domaine un potentiel de production par habitant parmi les plus élevés au monde. L'énergie solaire, en particulier, a fait la preuve de son efficacité en améliorant la sécurité énergétique et l'accès à l'énergie des États et Territoires insulaires océaniques. Parmi les autres

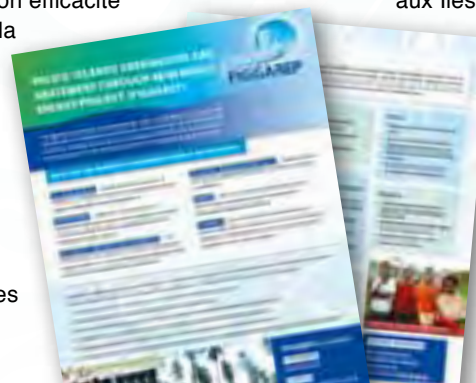
sources d'énergie renouvelables présentant un fort potentiel pour la région figurent l'hydroélectricité, l'éolien, les bioénergies, voire même la géothermie.

Des coûts élevés, un manque de connaissance et d'information, et une pénurie de moyens institutionnels ont longtemps freiné l'intérêt pour les énergies renouvelables. Depuis 2007, le PIGGAREP est présent dans 11 pays insulaires de la région pour lever ces barrières et ouvrir la voie à une exploitation généralisée et rentable des énergies renouvelables. En 2013, le SIDS DOCK a attribué une enveloppe supplémentaire de 2 millions de dollars É.-U. au PIGGAREP afin de renforcer certaines activités menées dans six pays et d'étendre le projet à trois nouveaux membres (États fédérés de Micronésie, Palaos et Îles Marshall), portant ainsi le nombre total de bénéficiaires à 14.

Nos activités en 2013 ont consisté essentiellement en des études de faisabilité et évaluations des ressources, des formations, la poursuite du recueil de données anémométriques, la sensibilisation aux technologies liées aux énergies renouvelables et les préparatifs nécessaires à la mise en œuvre du PIGGAREP+.

Parmi les temps forts de l'année, citons les activités menées à bien aux Îles Salomon, où

nous avons effectué une campagne de consultation et de sensibilisation sur le projet de développement de l'hydroélectricité sur la rivière Tina, placé sous gestion





communautaire. Un documentaire sur l'hydroélectricité a été réalisé et diffusé à plus de 2000 habitants et propriétaires terriens voisins de la Tina, sur l'île de Guadalcanal. En janvier, des représentants de *Vanuatu Energy* et de la communauté de Talise (Vanuatu) se sont rendus sur le site du projet d'hydroélectricité de la Tina pour se familiariser avec le fonctionnement et la gestion communautaire du site.

Le projet de production hybride éolien/solaire de Rakahanga, l'installation photovoltaïque connectée au réseau de Pukapuka/Nassau, l'installation photovoltaïque connectée à un mini-réseau de Manihiki, et le potentiel de la biomasse à Atiuiu, aux Îles Cook, ont également fait l'objet d'études de faisabilité. À l'appui de ces activités, le Fonds océanique pour l'environnement a versé une contribution de 2 millions de dollars É.-U. destinée à l'achat de matériel. En outre, des travaux préparatoires à la conception de projets sur les énergies renouvelables dans la région septentrionale des Îles Cook ont été effectués. Ces études ont permis la préparation d'une demande de financement complète et l'octroi d'un financement du SIDS DOCK de 450 000 dollars É.-U. destiné à la création d'un système solaire photovoltaïque sur l'île de Palmerston (Îles Cook). Des études de faisabilité menées sur le raccordement au réseau samoan d'installations photovoltaïques ont abouti à la création de deux réseaux solaires photovoltaïques de 546 kWp sur deux sites d'Upolu et un site de Savaii.

Le PIGGAREP a également soutenu plusieurs activités de sensibilisation afin d'améliorer la compréhension des énergies renouvelables dans la région. À Nioué, il s'est associé à *Niue Power* pour organiser des concours de rédaction, de poésie et d'affiches dans les écoles. Au Samoa, il a collaboré avec le ministère des Finances, le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement, et l'*Electric Power Corporation*, pour enseigner à plus de 400 étudiants les vertus des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Aux Tonga, il a œuvré à l'introduction dans le programme d'enseignement de l'école primaire d'informations sur les énergies renouvelables. Ces activités contribueront de manière fondamentale à la meilleure compréhension des énergies renouvelables par la prochaine génération de dirigeants et décideurs océaniques.

Une formation technique à l'entretien et au fonctionnement de systèmes solaires photovoltaïques existants installés dans le cadre d'autres projets a été dispensée au personnel de *Tuvalu Electricity Corporation* et *Nauru Utility Corporation*.

Le PIGGAREP est financé par le FEM, mis en œuvre par le PNUD au Samoa et exécuté par le PROE.



Working together to renew the Pacific's future
PIGGAREP

Préparation des ministres océaniques aux négociations de Varsovie sur le changement climatique :

En novembre, 15 ministres et hauts fonctionnaires de la région ont assisté pendant deux jours à une réunion de préparation aux négociations de la 19^e COP de la CCNUCC. Cette activité, inédite dans la région, a été menée conjointement avec *Climate Analytics, Charles and Associates* et le Centre caribéen pour le changement climatique.



Suivi des ressources éoliennes :

En 2013, quatre mâts de suivi éolien ont été érigés aux Îles Salomon et à Vanuatu, au titre du Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP). Ces mâts recueilleront des données sur les ressources éoliennes et contribueront au choix des sites les mieux adaptés à la future installation de fermes éoliennes.



Orientations stratégiques pour le développement des services météorologiques à Kiribati :

Le Partenariat pour le Bureau météorologique océanique du PROE s'est associé à l'OMM et aux services météorologiques de l'Australie pour aider le gouvernement à rédiger le projet de *Stratégie et plan de mise en œuvre des services météorologiques de la République de Kiribati (2013-2018)*. Ce plan ébauche une feuille de route pour le développement de services météorologiques, climatiques et maritimes pour la population kiribatienne. Ce projet a été entièrement financé par le gouvernement australien et l'OMM.



Gestion des déchets et lutte contre la pollution

La pollution et les volumes croissants de déchets solides et dangereux constituent d'importantes menaces pour l'environnement et le développement durable des îles du Pacifique. La mondialisation accélère la transition des communautés océaniques vers des sociétés de consommation, qui s'accompagne d'une augmentation de l'urbanisation, de la migration et de la participation au commerce international.

Ces phénomènes accroissent les quantités de déchets solides et liquides, et le risque de pollution côtière et marine. L'absence de contrôle sur les produits chimiques importés, associée à la pénurie des moyens nationaux de gestion de ces polluants, menace la qualité et la santé des écosystèmes insulaires vulnérables dont dépendent les populations océaniques.

L'amélioration de la gestion des pollutions et des déchets est donc demeurée une activité prioritaire pour le PROE en 2013. L'Organisation continue à appuyer les pays dans la lutte contre la pollution et l'amélioration de la gestion des produits chimiques et déchets dangereux, par la fourniture de conseils techniques, de programmes d'aide et d'un soutien institutionnel.

D'après les estimations, **100 000** mammifères marins et tortues et **un million** d'oiseaux de mer meurent chaque année après avoir ingéré des déchets marins en plastique ou s'y être emmêlés.

Moins de la moitié des populations urbaines du Pacifique bénéficient de services adéquats de collecte des déchets.

Environ **13 millions de tonnes** d'épaves ont coulé dans le Pacifique au cours de la Seconde Guerre mondiale. Plus d'un demi-siècle plus tard, elles menacent toujours de libérer d'importantes quantités d'hydrocarbures de soude dans des environnements marins vierges.

On estime à **sept milliards de tonnes** la quantité de déchets sauvages déversés chaque année dans les mers et océans du monde. Les plastiques, qui constituent environ **60 %** des déchets, sont les plus préoccupants. Les plastiques ne sont pas biodégradables ; ils se brisent en microparticules qui persistent dans l'océan, absorbent des toxines et pénètrent dans la chaîne alimentaire humaine par l'intermédiaire des poissons, oiseaux de mer et autres espèces marines.



D. Haynes

Voies d'amélioration de la gestion et de l'élimination des huiles usagées dans le Pacifique

La bonne gestion des huiles usagées revêt une grande importance pour les petits pays insulaires de notre région. Le plus souvent, les huiles usagées sont jetées, ou servent à délimiter les terrains de sport des écoles et des villages, à traiter le bois ou à réduire la formation de poussière sur les routes. Lorsque les huiles usagées ne sont pas éliminées correctement, elles peuvent pénétrer dans l'environnement et avoir un effet dévastateur sur la qualité de l'eau, les ressources alimentaires et les écosystèmes aquatiques.

En 2013, le PROE a achevé une analyse coûts-avantages des diverses méthodes d'élimination des huiles usagées, respectueuses de l'environnement, au Samoa. Cette analyse s'est inscrite dans le cadre de l'Initiative régionale de l'AFD pour la gestion des déchets solides, mise en œuvre par le PROE sur une durée de quatre ans (2011-2015).

L'étude a permis de dégager trois méthodes possibles d'élimination des huiles usagées au Samoa : les acheminer en Nouvelle-Zélande, en Australie, aux Fidji ou en Inde pour les y recycler ; les adjoindre au diesel alimentant les générateurs d'électricité ; ou les adjoindre au diesel utilisé dans les moteurs de voitures, autobus et camions. L'étude a conclu qu'à court et à moyen terme, la solution la plus simple, rentable et respectueuse de l'environnement samoan consistait à utiliser les huiles usagées comme carburant d'appoint dans les générateurs électriques. Cette méthode de gestion des huiles usagées devrait également convenir à de nombreux autres pays insulaires océaniques, à court terme.

Indépendamment de la méthode d'élimination, les coûts de collecte, d'entreposage et de transport des huiles usagées destinées au recyclage ou à une réutilisation devront être recouverts auprès de l'acheteur par la mise en place d'un système de redevance intégrée au prix du produit à son arrivée dans le pays utilisateur. Ce système a déjà été introduit à Vanuatu, où il contribue à préserver l'environnement contre la pollution par les huiles.

À terme, les petits États insulaires, qui intensifient leur production d'électricité solaire, devront exporter leurs huiles usagées vers des installations de recyclage respectueuses de l'environnement en Nouvelle-Zélande, en Australie, aux Fidji ou en Inde.

Le PROE continuera à aider les pays océaniques à gérer les huiles usagées en fournissant des cuves de collecte et d'entreposage, ainsi que des conseils et une assistance techniques dans la mise en place de systèmes de gestion des huiles financés par les utilisateurs.

Recueil de données de référence sur la qualité de l'eau de mer :

Le PROE a évalué l'impact des décharges sur la qualité de l'eau du lagon de Chuuk (États fédérés de Micronésie) et du port de Nuku'alofa (Tonga). Ce travail a été le fruit d'une collaboration entre le PROE et l'Institut coréen des sciences océaniques, après la signature en mars dernier d'un protocole d'accord entre les deux institutions.



Renforcement de la capacité régionale de gestion de la pollution marine :

Un nouveau poste créé au sein du PROE aidera les États et Territoires membres à améliorer la gestion de la pollution marine, des déchets solides et des produits chimiques dangereux. Le Spécialiste de la pollution marine, détaché par la Direction australienne de la sûreté maritime (AMSA), a pris ses fonctions en août 2013.



Soutien à la mise en œuvre des Conventions de Bâle et de Waigani :

Le Centre régional océanique du PROE est chargé de la coordination régionale des Conventions de Bâle et Waigani, qui réglementent le mouvement transfrontalier des déchets dangereux. En 2013, le Centre a poursuivi ses activités régionales dans les domaines suivants : amélioration de la gestion des déchets électroniques, gestion régionale intégrée des huiles usagées et formation à la gestion des déchets dangereux.

P. Anderson

Mise en œuvre de pratiques de gestion des déchets respectueuses de l'environnement :

Une assistance (financée par le Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande) a été fournie à Nauru en vue d'améliorer la gestion nationale des déchets solides. Des demandes de financement ont été rédigées en vue de la création d'un programme de recyclage et d'un projet pilote de service prépayé de collecte des déchets en sac.



E.Richards

Renforcement des capacités de gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone et des réfrigérants :

Le PROE a facilité l'accès de 248 techniciens de la réfrigération et de la climatisation issus de huit États et Territoires membres à une formation aux pratiques optimales de gestion des réfrigérants dispensée à l'*Australia-Pacific Technical College* (APTC) du Samoa.



© M.Moller

Soutien à l'élimination totale des hydrochlorofluorocarbones :

L'Organisation a aidé onze pays insulaires océaniques à s'acquitter des obligations que leur impose leur Plan national de gestion de l'élimination des hydrochlorofluorocarbones, adopté en application du Protocole de Montréal. Ce soutien a consisté en une formation complémentaire sur la protection aux frontières, la gestion des réfrigérants et la sensibilisation du public.

L'évaluation de J-PRISM présage un avenir prometteur pour la gestion des déchets

Le Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides (J-PRISM), un programme quinquennal d'un budget de 11 millions de dollars É.-U., concrétise l'engagement pris dans ce domaine par le gouvernement japonais, en 2000, lors de la deuxième réunion des dirigeants des États océaniques et japonais.

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a entamé sa mise en œuvre en février 2011, en collaboration avec le PROE en février.

Cette initiative a pour objet d'améliorer la gestion durable des déchets solides en Océanie en renforçant les capacités humaines et institutionnelles dans ce domaine grâce à la mise en œuvre de la *Stratégie régionale océanique de gestion des déchets solides 2010-2015*.

Elle comprend des activités nationales, correspondant aux priorités des 11 États océaniques participants, et des activités régionales visant à renforcer le réseau océanique de gestion des déchets solides et à améliorer la capacité régionale de coordination et de suivi des initiatives associées. Les 11 pays ciblés par les activités nationales sont les suivants : États

fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Salomon, Kiribati, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des Îles Marshall, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

La JICA a commandé en 2013 un examen indépendant à mi-parcours de J-PRISM pour évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet et recenser les améliorations nécessaires.

Selon cet examen, le projet devrait atteindre ses objectifs à l'horizon 2016 et contribuer au renforcement des capacités des spécialistes de la gestion des déchets (et des organisations associées) dans les pays cibles. Elle a également indiqué que les résultats varient selon les pays et que les succès rencontrés sont souvent influencés par des facteurs tels que la fréquence de renouvellement du personnel ou le niveau d'engagement personnel, institutionnel et politique.

Les Tonga, qui sont arrivées en tête des États et Territoires participants, ont atteint tous les objectifs qu'elles s'étaient fixés, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'exploitation et de l'entretien de la décharge de Vava'u, la mise en œuvre d'un programme communautaire de collecte des déchets et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets.



P.Anderson

D'importants progrès ont également été réalisés aux Fidji tandis que les États fédérés de Micronésie ont obtenu d'excellents résultats dans des domaines tels que la sensibilisation des écoles et communautés aux initiatives de minimisation des déchets, l'élaboration de plans de gestion des déchets et l'organisation d'activités de formation et de renforcement des capacités par des formateurs locaux.

Au niveau régional, le suivi et la mise en œuvre de la *Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets solides 2010-2015* sont entravés par le manque d'informations disponibles sur les pays, mais la situation devrait s'améliorer suite à l'approbation par la Conférence du PROE de 2013 d'un simple cadre de suivi devant être utilisé par tous les pays océaniques.



Les recommandations pour l'avenir du projet comprennent le partage des bonnes pratiques adoptées à ce jour, la préparation de cours de formation à la gestion des décharges et le renforcement du suivi des activités de gestion des déchets solides menées dans la région.

Globalement, J-PRISM progresse bien et devrait atteindre l'objectif visé, à savoir le renforcement des capacités humaines et institutionnelles de gestion durable des déchets solides, d'ici la fin du projet, en 2016.

Partage d'expérience sur les « 3D » (réduction, réutilisation, recyclage) :

Avec le concours du Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides dans les pays insulaires du Pacifique (J-PRISM), des parties prenantes des États fédérés de Micronésie, des Palaos, du Samoa et de la République des Îles Marshall se sont réunies aux Palaos pour mettre en commun leurs expériences dans la mise en œuvre de programmes de consigne autofinancés. La rencontre a permis aux participants de recenser les améliorations à apporter à leurs programmes de recyclage des déchets.



E.Richards

Élaboration d'une politique nationale de recyclage des déchets pour les Fidji :

À la demande du gouvernement fidjien, le PROE a rédigé la politique nationale des Fidji sur les 3D (réduction, réutilisation et recyclage), qui vise une augmentation de 15 % du taux de récupération des déchets et une réduction équivalente du taux final de mise en décharge d'ici 2020.

Recyclage des déchets électroniques :

Une étude de trois mois, réalisée grâce au soutien du PROE et au concours financier de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, s'est penchée sur les meilleures pratiques susceptibles d'améliorer la gestion des déchets électroniques en Océanie. Cette étude a montré qu'une aide régionale permettrait de doter les ateliers de réparation d'appareils électriques et électroniques des capacités de démontage et d'exportation de ces ressources à des fins de recyclage.



E.Richards



D.Haynes



E. Richards

Renforcement des capacités du personnel chargé de la gestion des déchets :

Le PROE et l'AFD ont conjugué leurs efforts avec l'Université Griffith d'Australie et l'Université nationale des Fidji pour former les pays océaniques aux bonnes pratiques et techniques de gestion de déchets. Le cours, lancé aux Fidji en mars, forme des agents chargés de la gestion des déchets à la gestion des décharges et des déchets dangereux et renforce leurs aptitudes de présentation et de communication afin de leur permettre de transmettre des informations et des compétences utiles à leurs collègues.

Enquête sur les rejets illicites par les navires :

En mars et en octobre, une formation a été dispensée à Nauru et aux Îles Salomon sur la réalisation d'enquêtes sur les infractions en matière de pollution. La formation, menée en collaboration avec Interpol et l'AMSA, a sensibilisé les participants aux problèmes des déchets des navires et aux techniques d'enquête sur les incidents de pollution.



Formation nationale sur les déversements d'hydrocarbures aux Îles Salomon et aux Tonga :

Les déversements d'hydrocarbures d'origine terrestre et maritime sont source de préoccupation pour les pays océaniques, notamment lorsque les interventions nécessitent un équipement spécial et un personnel qualifié. En 2013, le PROE a proposé une formation de niveaux deux et trois aux Îles Salomon et prêté son concours à la Nouvelle-Zélande dans la tenue d'une formation analogue aux Tonga.



Assistance financière à l'amélioration de la gestion des déchets dangereux

D'importants progrès ont été réalisés ces cinq dernières années dans la gestion des ordures ménagères des communautés océaniques.

Malheureusement, les déchets solides dangereux tels que l'amiante, les déchets électroniques et les déchets d'activités de soins, n'ont pas suscité le même intérêt et les résultats ne sont pas aussi satisfaisants. Les conséquences de cette situation sont particulièrement graves. La mauvaise gestion des déchets dangereux peut favoriser la transmission de maladies ou entraîner des effets toxiques chez les personnes qui y sont exposées. De même, les substances chimiques s'échappant de produits mis au rebut peuvent contaminer le milieu naturel et affecter la qualité de l'eau, les pêches, l'agriculture et le tourisme, qui contribuent à la qualité de vie des pays océaniques.

En 2013, le PROE a obtenu 7,85 millions d'euros du 10^e Fonds européen de développement pour une initiative régionale visant l'amélioration de la gestion des déchets dangereux. Ce projet quadriennal, baptisé PacWaste, identifiera et adoptera des solutions efficaces sur le plan des coûts pour améliorer la gestion des déchets d'activités de soins, de l'amiante et des déchets électroniques ainsi que la gestion intégrée des déchets solides en Océanie.

Il mettra en évidence les meilleures pratiques de gestion des déchets dangereux et favorisera l'échange d'informations entre pays dans le cadre d'ateliers régionaux. Un réseau de recycleurs publics et privés sera également établi pour faciliter la coopération dans la région.

Des campagnes de sensibilisation sur les dangers associés à chaque type de déchet et leurs impacts sur l'environnement et la santé humaine seront élaborées pour améliorer la prise de conscience des populations et de l'industrie.

Ce programme entend également améliorer les capacités des pays océaniques grâce à la formulation de politiques et de cadres réglementaires qui permettront de mieux gérer les flux de déchets dangereux.

En 2013, une aide financière de 2,75 millions de dollars É.-U. a également été obtenue du FEM pour améliorer la gestion des déchets. Les fonds destinés à ce programme quinquennal seront utilisés pour améliorer la gestion régionale des huiles usagées, poursuivre la formation des formateurs océaniques et former les pays de la région aux meilleures pratiques de gestion des déchets et produits chimiques dangereux. Ce programme financé par le FEM a été approuvé par les pays océaniques participants lors d'une réunion de lancement tenue aux Fidji en novembre 2013.



A. Leney



E. Richards



A. Leney



E. Richards



Coordination des mesures régionales d'intervention en cas de déversement en mer

Plusieurs incidents ont récemment souligné l'importance des capacités régionales d'intervention en cas de pollution marine. Ceux-ci comprennent la marée noire du *Pacific Adventurer* sur la côte est de l'Australie, l'échouage du *Forum Samoa II* dans la baie d'Apia au Samoa, tous deux en 2009, et l'échouage du *Rena* sur le récif Astrolabe (Nouvelle-Zélande) en 2011.

Au-delà des importants risques économiques et de sécurité posés par ces accidents, tous les États et Territoires insulaires océaniques sont soucieux d'assurer la protection de leur environnement marin et côtier et de leurs ressources naturelles et culturelles, ainsi que la sécurité de leurs populations.

Le *Plan régional océanique d'intervention en cas de déversement en mer* (PACPLAN) définit le cadre des interventions concertées en cas d'important déversement en mer dans le Pacifique insulaire. Élaboré en 2000, il a fait l'objet en 2012 d'un examen et d'une révision approfondis. Cet exercice, financé par l'OMI, a donné lieu à une série de débats et de consultations entre les pays hôtes (Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande) et les États et Territoires insulaires océaniques.

Le PACPLAN révisé a été adopté par la 24^e Conférence du PROE, réunie au Samoa en septembre 2013. Il tient compte de l'évolution des conventions internationales et régionales et du contexte économique et politique de la région (par exemple, les liens durables qui unissent le Samoa et la Nouvelle-Zélande) et prévoit une évaluation régionale révisée des risques de déversement d'hydrocarbures ainsi qu'un guide actualisé des processus d'activation du PACPLAN.

Le nouveau PACPLAN, disponible sur le site du PROE, propose une approche contemporaine de la gestion des interventions en cas de graves déversements d'hydrocarbures dans la région.



Plans nationaux d'intervention en cas de déversement en mer à Nauru, aux Îles Salomon et aux Tonga :

Les Plans nationaux d'intervention en cas de déversement en mer (NATPLAN) servent de cadre d'orientation à la gestion nationale des déversements en mer. En 2013, le PROE a fourni une assistance à Nauru, aux Îles Salomon et aux Tonga dans la mise à jour de leur NATPLAN. De plus, un modèle de plan national a été élaboré afin d'harmoniser les plans nationaux et les interventions en cas de déversement en mer.

Atelier régional sur la Convention relative aux systèmes antisalissures :

En novembre, 17 participants venus de 13 pays différents ont assisté à un atelier tenu au Samoa sur la Convention internationale sur le contrôle des systèmes antisalissures nuisibles sur les navires. L'objectif de cet atelier, soutenu par le PROE et financé par l'Organisation maritime internationale (OMI), consistait à étudier les principaux aspects de la Convention et à définir les responsabilités nationales et les étapes requises en vue de sa ratification et de sa mise en œuvre.



Contrôle et suivi de l'application de la Convention sur les eaux de ballast :

Les espèces marines introduites dans l'environnement océanique par les eaux de ballast et les salissures de coques constituent d'importantes menaces pour l'intégrité des eaux du Pacifique. Le PROE a aidé les Îles Salomon et Vanuatu à lutter contre cette source de pollution marine en formant plus de 50 participants issus des pouvoirs publics et d'organismes du secteur privé au contrôle et au suivi de l'application de la Convention. L'atelier de formation, qui s'est achevé en octobre 2013, a été financé par l'OMI et conduit par l'AMSA et les gouvernements des Îles Salomon et de Vanuatu.



Surveillance environnementale et gouvernance



L'un des principaux objectifs stratégiques du PROE est de veiller à ce que la région soit à même d'élaborer et d'appliquer de solides cadres et processus de gouvernance et de gestion. La réalisation de cet objectif repose sur l'amélioration de la législation, des politiques, de la planification, de l'évaluation, de la mise en œuvre, du suivi et de la diffusion d'informations dans le domaine environnemental.

Le renforcement des capacités de gestion environnementale et de gouvernance de nos Membres insulaires océaniques est essentiel à l'avènement du développement écologiquement durable.

Nos efforts dans ce domaine visent notamment le développement d'un cadre régional de suivi, devant donner lieu à la publication périodique de rapports nationaux et régionaux sur l'état de l'environnement. Les autres priorités visent la mise à jour des stratégies, politiques et lois sur l'environnement et l'intégration de systèmes performants d'évaluation de l'environnement et d'application des lois dans les processus nationaux de développement durable.

Ces activités aident nos Membres à intégrer les thématiques environnementales à l'échelon national et à s'acquitter de leurs obligations au titre d'accords multilatéraux.

Intégration des thématiques environnementales dans les politiques et plans nationaux

Depuis 2009, d'importantes améliorations des capacités ont été possibles grâce au projet ACP/AME. Ce projet quadriennal et plurirégional est exécuté par le PNUE, et mis en œuvre par le PROE en Océanie.

Son objectif est de renforcer les capacités des pays pour les aider à mieux mettre en œuvre, respecter et faire respecter les AME. Ces accords, tels que la CDB et la CCNUCC, jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre les menaces pesant sur l'environnement à l'échelle mondiale et sont également importants pour la région.

Dans le cadre du projet ACP/AME, le PROE a aidé les États et Territoires membres à élaborer des plans nationaux intégrés correspondant à leurs thématiques environnementales prioritaires. Désignés stratégies nationales de gestion de l'environnement (SNAGE), ces documents définissent les principes environnementaux d'un pays ainsi qu'un plan stratégique pour atteindre les objectifs associés.

L'élaboration, en 2013, de la politique kiribatienne intégrée sur l'environnement (KIEP) a marqué une étape importante dans ce domaine. Le PROE a aidé le gouvernement kiribatien à préparer et organiser les consultations nationales nécessaires à la rédaction de cet important document. Approuvé par le Parlement kiribatien en septembre, il fournit un cadre de planification et d'action environnementales à long terme.

Cette politique vient compléter les autres documents stratégiques nationaux, rassemble toutes les stratégies et tous les plans environnementaux dans un unique cadre stratégique, et est intégrée au plan de développement du pays. Première initiative de ce type en Océanie, elle servira d'exemple aux autres nations désireuses de s'engager dans cette voie.

Toujours en 2013, le PROE a continué de travailler avec les Îles Cook à l'élaboration de sa SNAGE, intitulée « Cadre national d'action stratégique sur l'environnement » (National Environment Strategic Action Framework – NESAF). Le PROE a participé à la rédaction du document et à l'organisation du processus consultatif national. Le NESAF est pleinement intégré au Plan national de développement durable des Îles Cook.

Fort du succès de ces activités, le PROE a reçu des demandes d'assistance des Fidji, de Vanuatu, de Tuvalu et des Îles Marshall en vue de la rédaction de leurs SNAGE. Ces travaux sont prévus pour 2014.



Préparatifs en vue de la conférence des Nations Unies devant se tenir au Samoa :

En tant que coprésident du Groupe de travail sur le développement durable du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), le PROE a apporté une assistance aux gouvernements membres en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (PÉID). Cette conférence devrait attirer 3 000 délégués à Apia, en septembre 2014, et le PROE aide le gouvernement samoan à organiser cette manifestation qui fera date dans l'histoire du pays.

Le PROE et Vanuatu reçoivent un avis favorable du FEM :

Le Bureau de l'évaluation du FEM a réalisé en 2013 une évaluation détaillée de la mise en œuvre par le PROE et Vanuatu des projets financés par le FEM entre 1991 et 2012. Le PROE et Vanuatu ont recueilli l'avis favorable du rapport de l'examen de portefeuilles-pays.



C. Iacovino

Nouveau financement pour le renforcement des capacités de la région :

Le projet ACP/AME, dont la première phase s'est achevée en avril 2013, entamera sa deuxième phase en 2014. Le PNUE et l'UE fourniront au PROE un financement d'environ un million d'euros sur quatre ans pour continuer d'aider les États et Territoires insulaires océaniques à mettre en œuvre les AME.

Révision des directives régionales sur les EIE :

Le PROE a organisé en août un atelier en vue de la révision des directives régionales sur les EIE. Des représentants de l'association néo-zélandaise sur les évaluations d'impact, de partenaires du PROE et des gouvernements samoan et fidjien se sont réunis pour envisager l'inclusion de nouveaux outils de planification et d'évaluation, tels que les évaluations stratégiques environnementales, les évaluations environnementales intégrées et la planification spatiale marine, dans les directives existantes sur les évaluations environnementales.

E. Richards

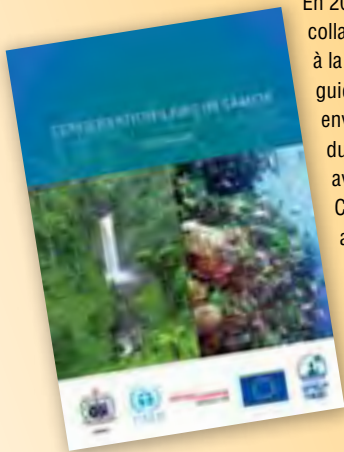
Préparation d'une base d'indicateurs environnementaux pour l'Océanie :

Les activités de développement d'une base d'indicateurs sur l'environnement et le développement durable se sont poursuivies tout au long de l'année. Cette base de données réduira le fardeau des États et Territoires membres du PROE associé à la préparation de rapports nationaux et internationaux. Ce projet est lié à la base de données sur les indicateurs nationaux de développement de la CPS et est financé par le projet ACP/AME.



Sensibilisation à la législation environnementale au Samoa :

En 2013, le PROE a collaboré avec le MNRE à la production d'un guide sur la législation environnementale du Samoa. Préparé avec le concours de CI, ce guide destiné au grand public entend sensibiliser la population à la fragilité de la biodiversité et aux sanctions prévues dans ce domaine au Samoa.



Appui à la planification spatiale marine :

Un chargé de la planification spatiale sera recruté en 2014 pour s'occuper de la planification et de la gestion intégrées des zones côtières et marines. Ce poste renforcera la capacité de mise en œuvre de l'initiative Paysage océanique, coordonnée par le PIFS.



Soutien à l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement dans la région

Une bonne connaissance de l'état de l'environnement est souhaitable pour élaborer des politiques propres à préserver les ressources environnementales pour les générations futures. Les rapports sur l'état de l'environnement sont un moyen efficace pour approfondir cette connaissance. Qui plus est, leur préparation nécessite la mise en place d'un processus continu de suivi et de notification.

Le processus de préparation des rapports comprend l'évaluation d'indicateurs spécifiques, pris séparément puis collectivement, pour dresser un tableau général de l'environnement et des ressources

naturelles d'un pays et de leurs incidences sur le développement durable. Il permet d'établir un « bilan de santé » de l'environnement, accompagné de prévisions pour l'avenir.

Outre le fait de contribuer à un processus performant et simplifié, le rapport ainsi produit peut être utile pour sensibiliser le public aux impacts des activités humaines sur la santé de l'environnement et le bien-être d'un pays ou d'une région. Le cadre associé prévoit également des processus nationaux de planification et contribue au respect des obligations déclaratives régionales et internationales.

En 2013, le PROE a préparé, avec le MNRE et le Centre de sciences environnementales de l'université de Maryland, le rapport sur l'état de l'environnement du Samoa ainsi que le premier bilan environnemental du pays.

Ce rapport est très différent des évaluations précédentes en ce qu'il a été réalisé en adoptant une approche intégrée axée sur les habitats, c'est-à-dire en organisant et en analysant les informations en fonction des habitats écologiques qui, au Samoa, s'étendent de « la montagne au récif ».

Cette approche intégrée est l'une des deux méthodes recommandées par le PROE. L'autre méthode





P. Anderson



P. Anderson

analyse les informations selon divers thèmes : atmosphère et climat, culture et patrimoine, et environnement bâti.

Cette approche thématique a été choisie pour le rapport sur l'état de l'environnement des Fidji, dont la préparation a été entamée en novembre 2012. Depuis, le PROE a collaboré étroitement avec le ministère de l'Environnement et d'autres parties prenantes à la rédaction du rapport, le premier de ce type en 20 ans. Le rapport final devrait être achevé en 2014.

Le PROE travaille depuis novembre 2013 avec les Îles Cook à la formulation de leur rapport sur l'état de l'environnement. Des demandes ont également été reçues de Vanuatu

et des Îles Marshall et les rapports de ces pays seront préparés en 2014.

L'élaboration des rapports nationaux s'inscrit dans le cadre des activités de la division Surveillance environnementale et gouvernance et entend contribuer à la préparation d'un rapport régional sur l'état de l'environnement ainsi qu'à une base de données régionale rassemblant les principaux indicateurs environnementaux de l'Océanie. L'intérêt croissant qu'ils suscitent auprès des pays membres du PROE est de bon augure pour l'avenir.

Les activités menées par le PROE dans ce domaine bénéficient de financements divers, notamment du gouvernement australien, de l'UE et du PNUE.

Rapports sur l'état de l'environnement :

Un tout nouveau modèle régional a été créé en 2013 pour aider les Membres du PROE à préparer leurs rapports nationaux sur l'état de l'environnement. Il a été fourni au Samoa et mis à l'essai par les Fidji.

Renforcement des services du FEM aux Membres :

En 2013, le PROE a constitué un groupe consultatif sur le FEM pour mieux coordonner la prestation des services techniques et consultatifs du FEM aux pays membres, notamment l'élaboration de leurs propositions à FEM-5 dans le cadre du programme « De la montagne au récif ». En juin, le PROE a aidé le gouvernement kiribatien à préparer ses propositions de projets au FEM. Un processus de constitution de portefeuilles a été mené aux Fidji en août et les demandes de financement associées ont été préparées. Une note de position régionale pour les troisième et quatrième réunions de reconstitution des ressources pour FEM-6 a également été préparée et distribuée pour aider les Membres lors de ces négociations.

Nouveau guide de conseils pratiques destinés aux négociateurs en environnement :

Le PROE a travaillé avec le centre néo-zélandais sur le droit environnemental et l'université d'Auckland à la production du guide intitulé *The Multilateral Environmental Agreement Negotiator's Handbook for the Pacific Region*. Financé par l'UE par le biais du projet ACP/AME, cet ouvrage, qui contient de nombreux conseils en matière de gouvernance environnementale internationale, sera officiellement lancé en 2014.



Représentation du PROE au Forum océanien du développement :

Le directeur de la division Surveillance environnementale et gouvernance a participé, en mai aux Fidji, à la réunion inaugurale du Forum océanien du développement. Cette instance, qui regroupe des entreprises privées et des organisations non gouvernementales, entend fournir un cadre tourné vers l'action pour recenser des moyens novateurs de veiller au développement durable grâce à une approche axée sur l'économie verte.



C. Iacovino

Services généraux



La division Services généraux regroupe les fonctions essentielles du PROE, à savoir les ressources humaines, les finances et l'administration, les technologies de l'information et de la communication, la communication et la sensibilisation, et la gestion du savoir.

L'équipe des Services généraux appuie les activités menées par les divisions du PROE dans leurs domaines prioritaires respectifs.

Son rôle se développe pour pouvoir offrir une assistance directe aux Membres. En 2013, l'équipe des technologies de l'information et de la communication a ainsi travaillé étroitement avec les divisions Biodiversité et gestion écosystémique et Surveillance environnementale et gouvernance à la réalisation de la première application web du PROE développée en interne.

En 2013 également, l'équipe chargée de la communication et de la sensibilisation a dispensé une formation sur les médias et la communication à des représentants des États et Territoires membres dont les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Salomon et Vanuatu.

Ces succès sont encourageants pour l'avenir et devraient contribuer à l'efficacité des services fournis aux Membres.

Communiquer notre vision d'un environnement océanien durable

La communication, la sensibilisation, l'éducation et la vulgarisation jouent un rôle majeur dans les activités du PROE et les services fournis à nos Membres. L'équipe chargée de la communication et de la sensibilisation apporte un appui stratégique aux projets et programmes du PROE, mais participe aussi activement à la promotion de ses activités dans les médias et au développement de la prochaine génération de leaders océaniens de l'environnement.

Tout au long de l'année, cette équipe a contribué à la rédaction et à la conception des publications, à la gestion du contenu du site web, à l'élaboration de matériels promotionnels et éducatifs et à la réalisation de supports de communication dans les domaines stratégiques prioritaires de l'Organisation.

L'éducation et la sensibilisation jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des connaissances sur l'environnement océanien. Chaque année, des groupes d'écoliers samoans se rendent au siège du PROE où nos agents les sensibilisent à divers problèmes écologiques, allant des espèces menacées au changement climatique. Des kits éducatifs ont été préparés pour les écoles situées hors du Samoa, qui peuvent également recevoir des conseils sur la préparation de cours sur des thématiques environnementales.

L'année 2013 a été marquée par le développement des actions destinées aux médias, notamment des sessions de formation spécialement conçues à leur intention. L'une de ces sessions a été organisée pour les 15 participants à l'atelier des ministres et hauts fonctionnaires océaniens, en prévision de la 19^e Conférence des Parties à la CCNUCC. Financée par le Haut-commissariat britannique à Suva, cette formation a été dispensée par cinq rédacteurs en chef pour aider les participants à maîtriser les techniques d'interview utilisées dans la presse, la radio et la télévision.

D'autres initiatives de formation ont été organisées par le biais des programmes PACMAS et PACCSAP.



Forte croissance de l'utilisation de la bibliothèque :

Au cours de l'année écoulée, le personnel du Centre d'information et de documentation (IRCA) a répondu à 449 demandes d'informations et de publications, soit une augmentation de 105 % par rapport à 2012. La fréquentation du centre a également doublé au cours de la même période. Au total, 480 étudiants, chercheurs, délégués, membres du public, dignitaires et représentants d'organisations partenaires et donatrices se sont rendus dans la bibliothèque pour obtenir des informations sur les thématiques environnementales océaniques.



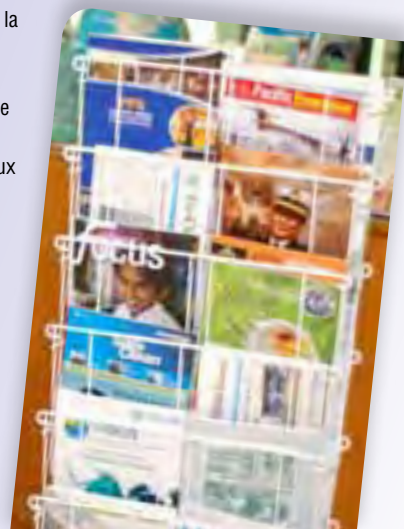
Sensibilisation accrue grâce aux médias sociaux :

L'activité du PROE sur les réseaux sociaux s'est fortement développée en 2013 suite à la création d'un compte Twitter et à l'augmentation de 230 % du nombre de « suiveurs » sur Facebook (de 3 000 en janvier à plus de 10 000 à la fin de 2013).



Enrichissement de notre collection de documents sur l'environnement :

En 2013, la bibliothèque virtuelle du Réseau océanien d'information sur l'environnement (PEIN) s'est enrichie des derniers rapports nationaux des Membres du PROE. La collection physique de la bibliothèque continue également de croître avec 512 nouveaux ouvrages répertoriés en 2013, soit un total de 39 686 volumes.



D. Haynes

Nouvel outil en ligne de suivi et de gestion des mangroves océaniques :

En 2013, le PROE a lancé le réseau océanien de suivi des mangroves (PacMan), première application web de l'Organisation développée en interne. Cette base de données en ligne fournit aux États et Territoires insulaires océaniques des informations leur permettant de suivre l'état de leurs mangroves et de prendre des décisions éclairées à leur égard.



Assistance technique au PCCP :

En 2013, l'équipe des technologies de l'information et de la communication a continué d'être représentée au sein des sous-comités consultatif et technique du PCCP. Cette présence permet d'assurer la validité technique ainsi que la convivialité et la sécurité des outils et des solutions de recherche en ligne sur le changement climatique.



Le site du PROE continue d'attirer de nombreux visiteurs :

Le site du PROE est souvent le premier endroit où les personnes ayant entendu parler de ses activités se rendent pour en savoir plus sur l'Organisation. Au cours de l'année civile 2013, il a reçu 135 572 visites, soit une augmentation de 42 % par rapport à l'année précédente.



Mobiliser les connaissances au service de la vision du PROE



En 2013, le Centre d'information et de documentation (IRCA) a continué de renforcer son rôle en tant que principale source d'information sur l'environnement en Océanie.

La bibliothèque spécialisée, située au siège du PROE à Apia, détient une collection unique de publications, revues, rapports scientifiques et techniques préparés par l'Organisation et ses Membres, parties prenantes et partenaires. Ce vaste volume d'informations

environnementales est accessible aux agents de l'Organisation, aux États et Territoires membres et au public.

L'IRCA gère également le PEIN, une bibliothèque virtuelle d'informations sur les pays et l'environnement du Pacifique, accessibles par le biais du site du PROE.

Outre la gestion de la collection de la bibliothèque, le personnel de l'IRCA diffuse également les publications du PROE à nos Membres, agents de liaison, partenaires et bibliothèques dépositaires dans la région et au-delà.

La numérisation des archives et des publications du PROE, entamée en 2011, s'est poursuivie au cours de l'année écoulée et devrait continuer au moins jusqu'en 2015. Ce travail veillera à ce que les distances ne représentent pas d'obstacle à l'accès à ces importants documents.

Une série de séminaires mensuels a été lancée en 2013 pour encourager le partage des connaissances entre agents du PROE. Ces séances d'une heure offrent aux agents l'occasion de présenter des exposés sur leur travail, puis d'en diffuser les principaux points en ligne en vue d'une utilisation ultérieure.

L'IRCA est ouvert au public de 8 h à 16 h 35 du lundi au vendredi.



Les technologies abolissent les distances géographiques

Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle essentiel au PROE. L'équipe veille à la fourniture de systèmes fiables, sûrs et efficaces permettant à l'Organisation de servir ses Membres et partenaires. Ses compétences couvrent l'analyse fonctionnelle, la conception, le développement d'applications web et logicielles et l'administration des systèmes.

Plusieurs sites ont été développés en 2013 pour des réunions et conférences dont la neuvième Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées et la réunion conjointe de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique et de la Plateforme océanique pour la gestion des risques de catastrophes. Pour la première fois, un système d'inscription en ligne a également été mis en place pour simplifier les processus administratifs. Ce service a été utilisé par 590 participants.

Toujours en 2013, le PCCP a été migré de l'Australie vers un serveur situé au PROE, ce qui simplifie sa gestion et sa mise à jour. Le PROE a établi un partenariat avec l'USP à Suva (Fidji) en vue de l'établissement d'un site miroir.

Nous avons également réalisé d'importants investissements pour améliorer et écologiser notre infrastructure informatique. Les réalisations de 2013 comprennent la virtualisation de notre centre de calcul, l'utilisation de technologies axées sur l'utilisateur final dans le laboratoire et la bibliothèque, l'extension du réseau wifi sur l'ensemble du siège et la négociation d'une connexion internet à haut débit (4 Mo) pour améliorer les services fournis aux Membres.



La conservation abordée par de jeunes journalistes :

Lors de la Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées, organisée en décembre, neuf étudiants en journalisme ont été encadrés par une équipe de professionnels des médias pour couvrir quotidiennement cette manifestation. Cette activité a été menée en partenariat avec l'USP et l'Association des médias des îles du Pacifique grâce à un financement du Programme d'assistance aux médias océaniques (PACMAS).



Les chiffres confirment le succès du projet sur les médias :

Le projet sur les médias et le changement climatique, qui a pris fin en juillet après 14 mois d'activité, a permis de former 156 Océaniques, dont 90 professionnels des médias et 90 spécialistes du changement climatique. Les huit reporters ayant couvert les réunions de juillet sur le changement climatique ont produit 60 articles qui ont donné lieu à plus de 30 000 accès en un mois. Ce projet était financé par le gouvernement australien par le biais du PACCSAP.



Croissance du réseau de jeunes professionnels :

En 2013, le Réseau océanique des futurs leaders de l'environnement (PEEL) a continué d'aller de succès en succès. En juin, dix membres du PEEL se sont associés à 13 étudiants de l'Université du Pacifique Sud lors d'un forum organisé à Nadi pour approfondir leurs connaissances sur le changement climatique et diverses thématiques environnementales et pour décider de la marche à suivre pour collaborer à la réalisation de leur vision commune de l'avenir.

Reconstitution du Réseau des jeunes océaniens pour l'environnement (PYEN) :

Le PYEN, qui est un réseau du PNUE, a été reconstitué avec l'assistance du PROE. Les jeunes participants, sélectionnés sur la base de leur mérite et de leur engagement, ont préparé une déclaration devant être intégrée à l'ordre du jour post-2015 et préparé un plan d'action devant être mis en œuvre en 2014. Ils ont également activement participé à la neuvième Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées, à laquelle ils ont présenté leur vision de la conservation en Océanie.



Réduction des frais de voyage :

En 2013, le PROE a lancé un vaste appel d'offres dans le but de réduire ses frais de voyage. Le contrat a été attribué à l'agence néo-zélandaise *Travel Managers* avec l'objectif de réduire les frais de voyage de 15 % au cours de l'année à venir.

Importants travaux de réparation des bâtiments :

Entre janvier et avril, d'importants travaux ont été réalisés au siège du PROE pour réparer les dommages occasionnés par le cyclone Evan fin 2012. Ces travaux ont porté sur le faré, l'auvent pour voiture et la clôture entourant les terrains du PROE à Apia.



Avis sans réserve des commissaires aux comptes pour 2012 :

L'avis sans réserve émis par les commissaires aux comptes suite à l'audit des états financiers de 2012, réalisé conformément aux normes internationales d'information financière et aux meilleures pratiques en la matière, témoigne de la qualité de notre gestion financière.

Finances et administration : pierres angulaires de l'efficacité et de la redevabilité

La section des finances et de l'administration du PROE couvre toute une série de services de base, notamment les voyages, la gestion et l'entretien des installations, les audits internes et la gestion financière courante de l'Organisation.

L'un de ses principaux projets a été la conception et le développement d'un nouveau système intégré de gestion financière. Ce nouveau système tient compte des exigences financières de plus en plus nombreuses de nos Membres, donateurs et partenaires. Il a également pour objet de pouvoir prendre en charge le volume croissant de transactions réalisées tout en simplifiant les processus. Le développement de ce système est placé sous la responsabilité des services financiers avec l'assistance des consultants *Tech One and Probit Ltd*. Ce système, qui devrait entrer en service en juillet 2014, a bénéficié du concours financier de l'Australie et de la Chine.

L'année 2013 a également vu la révision de la politique de passation de marchés, du plan d'intervention en cas de catastrophe et des polices d'assurance automobile, dans le but d'améliorer la gestion des risques.



Le personnel du PROE – notre actif le plus précieux

Les effectifs du Secrétariat ont continué de croître au cours de l'année écoulée. Au 31 décembre 2013, le Secrétariat comptait 88 agents, dont presque autant de femmes (49 %) que d'hommes (51 %). Quatorze nouveaux agents ont été recrutés pendant l'année, dont 12 sur le marché international et deux localement. Pour ce qui est des nationalités, 94 % des agents sont issus d'États et Territoires membres (insulaires et métropolitains).

En 2013, plusieurs éléments ont contribué au renouvellement de notre engagement en faveur de la satisfaction et de la formation continue de notre personnel ainsi qu'à la mise en place d'équipes performantes.

En avril, le Secrétariat a organisé un stage de formation et de renforcement de l'esprit d'équipe, désigné « SPREP Advance ». Pendant deux jours, tous les agents du PROE ont travaillé autour du thème « Apprendre ensemble, diriger ensemble ». Sous la houlette de Harold Hillman et Alex Waddell de *Sigmoid Curve Consulting*, les 73 agents présents ont examiné la révision du Plan stratégique du PROE, la préparation de la Conférence des PÉID de 2014, les stratégies pouvant être mises en œuvre pour faire du PROE une « organisation apprenante » et les caractéristiques d'équipes performantes.

Un programme de mentorat des cadres supérieurs a par ailleurs été mis en place pour les aider dans leur rôle de dirigeants et de gestionnaires. Sept des neuf membres de l'équipe de direction ont participé à ce programme, composé de réunions « virtuelles » régulières et de réunions physiques avec des mentors spécialement sélectionnés. Les participants ont été extrêmement satisfaits de ce programme tant sur les plans professionnel que personnel.

Ces deux initiatives ont été financées par le *Pacific Leadership Program*, un projet du gouvernement australien visant à donner aux Océaniens les connaissances, compétences, réseaux et profils nécessaires pour devenir des leaders plus efficaces.



Appui à la neuvième Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées :

La division Services généraux a fourni un appui financier, administratif et informatique à cette importante conférence organisée en décembre. Cette assistance couvrait des aspects financiers et administratifs, avant et pendant la conférence.

Reconnaissance des performances exceptionnelles des agents :

En 2013, le PROE a créé le prix d'excellence du Directeur général pour récompenser les agents ayant excellé au cours de l'année. Trois agents ont reçu ce prix inaugural au mois de mars.

Moral du personnel au beau fixe :

Près de 90 % du personnel a répondu à l'enquête de satisfaction de 2013. Avec 61 % du personnel indiquant avoir un moral bon à très bon, l'indice de satisfaction est au plus haut depuis la création de cette enquête en 2009.



Soutien à la formation et au développement des capacités du personnel :

En 2013, 25 agents ont participé au programme de formation et de perfectionnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Système d'amélioration des résultats personnels qui recense les besoins dans ces domaines.

Nouveau système de paie :

En août, un nouveau système de paie (PayGlobal) a été mis en place dans le cadre du système d'information des ressources humaines financé par l'Australie. Ce système intègre la gestion des ressources humaines et de la paie et simplifie donc le processus tout en indiquant les congés restants sur les bulletins de paie.



FINANCES 2013

FONDS DES BAILLEURS ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES (\$US)

Détails	Solde au 01-janv-13	Fonds reçus	Total des fonds disponibles	Soutien aux progr.	Dépenses	Autres ajust.	Solde au 31-déc-13
AusAID extrabudgétaire	21 670	2 175 524	2 197 194	(191 207)	(2 051 418)	–	–
AusAID extra-extrabudgétaire	1 212 950	993 430	2 206 380	(122 028)	(1 208 034)	–	–
Haute commission britannique	13 254	–	13 254	–	–	–	–
Secrétariat du Commonwealth	10 201	6 086	16 287	–	–	–	16 287
Conservation International	21 172	64 534	85 706	(2 147)	(23 300)	–	60 260
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	43 643	569 885	613 528	(29 634)	(306 880)	–	277 014
Union européenne	53 300	2 662 547	2 715 846	(3 639)	(71 930)	–	2 640 278
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	51 980	–	51 980	(652)	(4 848)	–	46 480
Gouvernement canadien	2 180	39 840	42 020	(6 000)	(30 000)	–	6 020
Gouvernement finlandais	-00	251 747	251 747	(38 509)	(320 911)	–	(107 673)
Gouvernement français	183 451	195 169	378 620	(25 442)	(228 686)	–	124 493
Gouvernement japonais	6 092	–	6 092	–	–	–	6 092
Gouvernement suisse	159	167 458	167 617	(21 030)	(147 798)	–	(1 212)
Organisation maritime internationale	(38 122)	193 780	155 658	(16 470)	(131 684)	–	7 504
Fondation John D & Catherine T MacArthur	6 303	–	6 303	–	–	–	6 303
NZAid – PIE	4 812	–	4 812	–	–	–	4 812
NZAid extrabudgétaire	27 707	955 451	983 158	(85 926)	(906 467)	–	(9 236)
NZAid extra-extrabudgétaire	68 674	13 001	81 675	(139)	(103 749)	–	(22 214)
Fondation Packard	-00	50 000	50 000	(4 052)	(28 764)	–	17 184
République populaire de Chine	10 298	–	10 298	–	–	–	10 298
Autres fonds	877 382	721 430	1 598 812	(45 828)	(591 026)	–	961 958
Secrétariat de la Convention de Ramsar	(72 638)	84 970	12 332	(11 816)	(98 735)	–	(98 219)
The Nature Conservancy	3 645	–	3 645	(328)	(3 276)	–	41
Fondation Christensen	11 568	–	11 568	(305)	(3 085)	–	8 178
Programme des Nations Unies pour le développement	208 296	5 119 252	5 327 548	(210 988)	(4 696 509)	–	420 051
Programme des Nations Unies pour l'environnement	542 430	1 079 045	1 621 475	(79 823)	(1 243 993)	–	297 659
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	55 766	–	55 766	(93)	(934)	–	54 738
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	8 786	–	8 786	–	–	–	8 786
Bureau des services d'appui aux projets (ONU)	7 055	–	7 055	–	–	–	7 055
Min. de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	4 471	–	4 471	–	–	–	4 471
Département de la pêche et de la vie sauvage	14 625	–	14 625	–	–	–	14 625
Département d'État (É.-U.)	155 723	51	155 775	(6 076)	(60 756)	–	88 943
USAID	(20 758)	511 127	490 369	(25 752)	(430 966)	–	33 650
Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (É.-U.)	(27 526)	110 000	82 474	(4 187)	(34 894)	–	43 394
Organisation météorologique mondiale	25 646	5 434	31 080	(7 445)	(57 869)	–	(34 235)
TOTAL	3 494 194	15 969 761	19 463 954	(939 518)	(12 786 512)	–	5 737 925



CONTRIBUTIONS DES MEMBRES (\$US)	
Samoa américaines	11 912
Australie	185 106
Îles Cook	10 154
États fédérés de Micronésie	10 184
Fidji	20 360
France	134 202
Polynésie française	20 360
Guam	–
Kiribati	10 205
Îles Marshall	20 368
Nauru	–
Nouvelle-Calédonie	20 064
Nouvelle-Zélande	134 202
Nioué	10 184
Îles Mariannes du Nord	–
Palaos	32 860
Papouasie-Nouvelle-Guinée	40 720
Samoa	20 360
Îles Salomon	40 690
Tokélaou	10 184
Tonga	15 365
Tuvalu	10 238
Royaume-Uni	178 936
États-Unis d'Amérique	235 000
Vanuatu	31 500
Wallis et Futuna	10 184
TOTAL	1 213 338

PARTIES À LA CONVENTION DE NOUMÉA	
États fédérés de Micronésie	450
Fidji	450
France	601
Nouvelle-Zélande	3 624
Samoa	450
TOTAL	5 575

PARTIES À LA CONVENTION DE WAIGANI	
Australie	23 583
États fédérés de Micronésie	1 075
Fidji	1 075
Kiribati	1 091
Nouvelle-Zélande	23 583
Nioué	1 074
Samoa	1 075
Tuvalu	1 024
TOTAL	53 580

Note : Les recettes ci-dessus figurent dans le barème des contributions des bailleurs au poste « Autres fonds ».

RECETTES ET DÉPENSES (\$US)

RECETTES	
Contributions des Membres	1 213 339
Frais de gestion des programmes	939 518
Recettes des fonds des programmes/donateurs	12 786 512
Autres recettes du fonds des donateurs	682 982
Amortissement des produits comptabilisés d'avance	83 388
Autres recettes	227 239
TOTAL RECETTES	15 932 978

DÉPENSES	
Direction générale et services administratifs	3 405 211
Changement climatique	7 197 889
Biodiversité et gestion écosystémique	3 399 251
Gestion des déchets et lutte contre la pollution	1 285 409
Surveillance environnementale et gouvernance	903 962
Charge d'amortissement	127 606
DÉPENSES TOTALES	16 319 328



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Betham & co
Chartered accountants and business advisors

Rapport des commissaires aux comptes aux Membres du

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Nous avons vérifié les états financiers du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) qui comprennent le compte de résultat, le tableau des fluctuations des réserves et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, l'état de la situation financière à cette date, un résumé des principales règles et méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction concernant le rapport financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle du rapport financier en conformité avec les normes internationales d'information financière et le règlement financier du PROE. Cette responsabilité comprend la mise en place et l'exécution des contrôles internes concernant la préparation et la présentation fidèle du rapport financier sans erreur importante, qu'elle soit frauduleuse ou non ; la sélection et l'application des méthodes comptables appropriées ; et la réalisation d'estimations comptables raisonnables compte tenu des circonstances.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer un avis à l'intention des Membres du PROE, en tant qu'organisation, conformément à l'article 32 du règlement financier. Notre travail d'audit a été réalisé dans l'unique but de pouvoir nous prononcer sur les questions devant figurer dans le rapport des commissaires aux comptes destiné aux Membres. Dans les limites autorisées par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité auprès de quiconque à l'exclusion du PROE et des Membres du PROE en tant qu'organisation, pour notre travail d'audit, le présent rapport ou les avis que nous avons émis. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative.

Nous confirmons que nous n'avons aucune relation avec le PROE hormis celle de vérifier ses états financiers.

L'audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que le rapport financier contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne en vigueur dans l'entité pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non afin d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne. L'audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction du PROE, de même que l'appréciation de la présentation du rapport financier dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour formuler notre avis.

Avis des commissaires aux comptes

Nous estimons que le PROE a tenu des livres de compte en bonne et due forme, sur la base de notre examen de ces livres, et que les états financiers qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière :

- (i) sont en accord avec les livres de compte ;
- (ii) à notre connaissance et compte tenu des explications qui nous ont été données :
 - a. donnent une image fidèle de la situation du PROE au 31 décembre 2013 ainsi que de ses résultats financiers et de ses flux de réserves et de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ;
 - b. fournissent les informations requises par le règlement financier du PROE selon les modalités spécifiées.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui étaient, à notre connaissance, nécessaires à la vérification des comptes.

Exigences spécifiques

En application des dispositions de l'article 32 du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- a) L'étendue et la nature de notre examen sont expliquées à la section sur la *Responsabilité des commissaires aux comptes* et sont conformes aux normes internationales d'audit. Les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 ont été préparés en conformité avec les normes internationales d'information financière.
- b) Aucune question spécifique affectant l'intégrité et la fidélité des comptes n'est à mentionner.
- c) Nous confirmons la fidélité des registres de l'équipement suite à l'inspection physique des nouveaux biens et à la vérification des biens cédés pendant la période comptable.
- d) Les procédures financières du PROE sont satisfaisantes d'après notre examen des procédures financières nécessaires à la formulation de l'avis des commissaires aux comptes exprimé plus haut.
- e) La couverture des biens du PROE est satisfaisante d'après notre examen des documents d'assurance.
- f) Les autres questions qui n'influencent pas notre avis ont été portées à l'attention de la direction dans le rapport qui lui est adressé.



Association of General Practitioners, Ltd., a member association of accountants and chartered accountants and business advisors
Auckland & Co. Chartered Accountants, Auckland, New Zealand. (Incorporated in New Zealand)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INTERNE



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures

PO Box 240, Apia, Samoa

E : sprep@sprep.org

T : +685 21929

F : +685 20231

W : www.sprep.org



Attestation d'audit interne et de gestion des risques

Exercice financier : 2013

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

Nous, David Sheppard et Tagaloa Fa'afouina Su'a, estimons que le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement est doté de processus d'audit interne et de gestion des risques conformes, à tous égards, aux procédures et autres prescriptions stipulées dans le document intitulé « Politique d'audit interne ». Ces procédures fournissent un niveau d'assurance permettant à la direction générale du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement de cerner, comprendre, gérer et dûment maîtriser son exposition au risque.

Nous, David Sheppard et Tagaloa Fa'afouina Su'a, estimons que le Comité d'audit du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement est constitué et administré conformément aux exigences d'indépendance et de gouvernance stipulées dans la Politique d'audit interne et la Charte du Comité d'audit.

Le président et les membres du Comité d'audit sont les suivants :

- président indépendant M. Tagaloa Fa'afouina Su'a (CPA) – Partenaire de Su'a and Associates
- membre indépendant M. Stuart Horne – Haut-commissaire adjoint de la NZ
- membre indépendant M. Jovlisi Suveinakama – Directeur général du bureau des Tokélaou à Apia
- membre non indépendant M. Clark Peteru – Conseiller juridique du Secrétariat
- membre non indépendant Mme Simeamativa Vaai – Conseillère en ressources humaines du Secrétariat

Nous, David Sheppard et Tagaloa Fa'afouina Su'a, déclarons que cette attestation d'audit interne est fournie pour le compte du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement.

David Sheppard
Directeur général du PROE

22-5-2014

Date

Tagaloa Fa'afouina Su'a
Président du Comité d'audit

22-5-2014

Date

PUBLICATIONS DU PROE 2013



TITRE	ISBN/ISSN	PAGES
Rapports techniques		
Climate Change Vulnerability Assessment and Ecosystem-based Adaptation : A Synthesis Report, Choiseul Province, Solomon Islands	978-982-04-0487-8 (papier) 978-982-04-0488-5 (en ligne)	9 p.
Aia botumwaka ma aia kakamwakuri ataei ! The Children Take Action : A Climate Change Story	978-982-04-0485-4 (papier) 978-982-04-0486-1 (en ligne)	20 p.
JNAP Development and Implementation in the Pacific : Experiences, Lessons and Ways Forward	978-982-04-0498-4 (papier) 978-982-04-0503-5 (électr.)	118 p.
An Economic Analysis of Ecosystem-based Adaptation and Engineering : Options for Climate Change Adaption in Lami Town, Fiji Islands	978-982-04-0473-1 (papier) 978-982-04-0474-8 (en ligne)	72 p.
Mainstreaming Climate Change Adaptation in the Pacific : A Practical Guide	978-982-04-0510-3 (en ligne)	96 p.
Legal Frameworks for Ecosystem-based Adaptation to Climate Change in the Pacific Islands	978-982-04-0439-7 (papier) 978-982-04-440-3 (en ligne)	57 p.
Multilateral Environmental Agreement Negotiator's Handbook : Pacific Region 2013	978-982-04-0475-5 (papier) 978-982-04-0476-2 (en ligne)	236 p.
Adapting to Climate Change in the Pacific : the PACC Programme	978-982-04-0501-1 (papier) 978-982-04-0502-8 (électr.)	42 p.
Informing Climate-resilient Development : The Application of Cost-benefit Analysis (CBA) in the PACC Programme – Experiences and Lessons Learned on Capacity Building (PTR1)	978-982-04-0499-1 (papier) 978-982-04-0500-4 (électr.)	52 p.
Informing Climate-resilient Development : The Application of Cost-benefit Analysis (CBA) in the PACC Programme – Experiences and Lessons Learned in the Application of CBA to PACC Demonstration Projects (PTR2)	978-982-04-0499-1 (papier) 978-982-04-0500-4 (électr.)	68 p.
PACC Cost-benefit Analysis Work Programme : Final Evaluation Report of Capacity Building Components	978-982-04-0492-2 (papier) 978-982-04-0493-9 (en ligne)	25 p.
Pacific NAMA (National Appropriate Mitigation Actions) Guidelines	978-982-04-0479-3 (papier) 978-982-04-0480-9 (en ligne)	44 p.
Pacific Sea Turtle Education Kit/Second Edition	978-982-04-0471-7 (papier) 978-982-04-0472-4 (en ligne)	60 p.
PACPLAN : Pacific Islands Regional Marine Spill Contingency Plan, 2013	978-982-04-0479-3 (papier) 978-982-04-0482-3 (en ligne)	88 p.
Manuel éducatif sur les déchets du Pacifique : un guide à l'intention des éducateurs et des communautés locales	978-982-04-03963 (en ligne)	96 p.
Pacific E-waste : A Regional Strategy and Action Plan	978-982-04-0448-9 (papier) 978-982-04-0449-6 (électr.)	36 p.



TITRE	ISBN/ISSN	PAGES
Séries		
SPREP Annual Report 2012	1562-675X	76 p.
Rapport annuel du PROE 2012	1990-3561	76 p.
Rapports de réunions		
Report of the Twenty Fourth (24 th) SPREP Meeting, 17 – 19 September 2013, Apia Samoa	978-982-04-0505-9 (papier) 978-982-04-0507-3 (en ligne)	80 p.
Rapport de la Vingt-quatrième (24 ^e) Conférence du PROE 17 – 19 septembre 2013, Apia, Samoa	978-982-04-0505-9 (papier) 978-982-04-0507-3 (en ligne)	80 p.
Report of the Second Meeting of the Pacific Meteorological Council (PMC-2), Nadi, Fiji, 1 – 5 July 2013		49 p.
Pacific Climate Change Roundtable : Report of Proceedings, Nadi Fiji, 3 – 5 July, 2013		32 p.
Affiches, brochures		
Kiribati : adaptation to climate change		
Choseul province : adaptation to climate change		
Ecosystem-based adaptation : natural solutions for resilience to climate change		
Pacific adaptation to climate change (PACC) project : poster		
Études de cas		
Toner cartridge recycling initiative in Luganville		
Scrap metal management in American Samoa		
Vidéos		
Participatory 3D mapping in Vanuatu		
PACC – Overview		
Vital Food – Fiji (PACC)		
Vital Water – Tuvalu (PACC)		
Vital Roads – Epi island, Vanuatu (PACC)		
Autres rapports		
SPREP Fraud Manual		
Report on adaptation challenges in Pacific island countries		

PERSONNEL (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

MEMBRE DU PERSONNEL	DÉSIGNATION	PAYS	DATE D'EXPIRATION DU CONTRAT	
ÉQUIPE DE DIRECTION				
1	David Sheppard	Directeur général	Australie	31-déc-15
2	Kosi Latu	Directeur général adjoint	Samoa	31-déc-16
3	Stuart Chape	Directeur de la division Biodiversité et gestion écosystémique	Australie	04-sept-14
4	Netatua Pelesikoti	Directrice – Changement climatique	Tonga	29-nov-15
5	Sefanaia Nawadra	Directeur de la division Surveillance environnementale et gouvernance	Fidji	12-févr-15
6	David Haynes	Directeur de la division Gestion des déchets et lutte contre la pollution	Australie	12-févr-15
7	Clark Peteru	Conseiller juridique	Samoa	12-mars-16
8	Alofa Tuuau	Conseillère financière et administrative	Samoa	23-juil-14
9	Simeamativa Vaai	Conseillère en ressources humaines	Samoa	07-janv-16
SOUTIEN À LA DIRECTION				
10	Rosanna Galuvao-Ah Ching	Assistante du Directeur général	Samoa	30-mai-16
11	Apiseta Eti	Assistante du Directeur général adjoint	Samoa	31-déc-15
12	<i>Vacant</i>	Directeur exécutif		
AUDIT INTERNE				
13	Selesitina Reti	Auditrice interne	Samoa	25-juin-15
CHANGEMENT CLIMATIQUE				
14	Taito Nakalevu	Directeur – Projet océanien d'adaptation au changement climatique	Fidji	05-avr-14
15	Peniamina Leavai	Chargé de la planification de l'adaptation – Projet océanien d'adaptation au changement climatique	Samoa	31-déc-14
16	Naheed Hussein	Chargé des opérations et des finances – Projet océanien d'adaptation au changement climatique	Fidji	20-avr-15
17	Diane McFadzien	Conseillère en adaptation au changement climatique	Îles Cook	12-nov-16
18	Carlo Iacovino	Chargé de la communication sur le changement climatique	Australie	06-oct-15
19	Espen Ronneberg	Conseiller en changement climatique	Îles Marshall	31-déc-15
20	Tagaloa Cooper	Conseillère en coordination sur le changement climatique	Nioué	12-août-14
21	Makelesi Gonelevu	Spécialiste de la gestion des connaissances	Fidji	30-mars-14
22	Rodney Lui	Chargé de la surveillance et de l'évaluation du changement climatique	Fidji	11-mai-14
23	Azarel Mariner	Agent technique sur le changement climatique	Samoa	01-déc-16
24	Neville Koop	Conseiller en météorologie/climatologie (détaché par le Secrétariat du Commonwealth)	Australie	28-mars-14
25	Philip Wiles	Coordinateur du Système mondial d'observation de l'océan dans les îles du Pacifique	NZ	06-août-14
26	Salesa Nihmei	Spécialiste en météorologie et climatologie	Vanuatu	18-janv-16
27	Christina Leala-Gale	Directrice du projet de la Finlande	Samoa	01-sept-16
28	Sili'a Kilepoa-Ualesi	Responsable du PIGGAREP	Samoa	12-juin-14
29	Nixon Kua	Responsable de l'atténuation du changement climatique	Îles Salomon	29-juin-16
30	Joyce Tulua	Secrétaire du Directeur de la division/Assistante de division	Samoa	29-juil-16
31	Ewan Cameron	Soutien sur le changement climatique (détaché par le Conseil norvégien pour les réfugiés)	Îles Cook	31-déc-14
BIODIVERSITÉ ET GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE				
32	Tim Carruthers	Conseiller en gestion côtière et marine	Australie	05-juin-14
33	Vainuupo Jungblut	Responsable Ramsar pour l'Océanie	Samoa	22-févr-15
34	Michael Donoghue	Conseiller sur les espèces menacées et migratrices	NZ	19-oct-16
35	Penina Solomona	Agent océanien chargé de la Convention sur les espèces migratrices	Fidji	07-janv-15
36	Catherine Siota	Responsable de la base de données sur les tortues	Îles Salomon	12-mai-16
37	Easter Galuvao	Conseillère en biodiversité	Samoa	11-avr-16
38	Bruce Jefferies	Spécialiste de la gestion des écosystèmes terrestres	NZ	04-avr-14
39	David Moverley	Spécialiste des espèces envahissantes	NZ	13-oct-15
40	Posa Skelton	Coordinateur du Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes	Samoa	29-juin-16
41	Gianluca Serra	Coordinateur des projets du Fonds pour l'environnement mondial	Italie	20-mars-15
42	Pascale Salaun	Spécialiste en gestion et conservation du milieu marin (détachée par le gouvernement français)	France	29-févr-16
43	Makerita Atiga	Secrétaire du Directeur de la division/Assistante de division	Samoa	02-août-14
44	<i>Vacant</i>	Spécialiste de l'adaptation écosystémique		
45	<i>Vacant</i>	Spécialiste de la gestion des récifs coralliens		

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET GOUVERNANCE

46	Mark Graham	Conseiller en surveillance et notification environnementales	Canada	02-janv-16
47	Paul Anderson	Spécialiste de la surveillance de l'environnement	États-Unis	17-mars-14
48	Tepa Suaesi	Spécialiste de la planification environnementale	Samoa	31-janv-14
49	Meapelo Maiiai	Conseiller chargé de l'assistance du FEM	Samoa	4-nov-15
50	Jope Davetanivalu	Conseiller en planification et développement des capacités	Fidji	30-sept-16
51	Theresa Fruean-Afa	Secrétaire du Directeur de la division/Assistante de division	Samoa	13-avr-15
52	<i>Vacant</i>	Conseiller en développement durable		
53	<i>Vacant</i>	Spécialiste de la planification spatiale		

GESTION DES DÉCHETS ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION

54	Anthony Talouli	Conseiller en pollution	Fidji	20-avr-16
55	Esther Richards	Conseiller en gestion des déchets solides	Saint-Vincent-et-les Grenadines	11-août-14
56	Frank Griffin	Conseiller en gestion des déchets dangereux	PNG	20-sept-16
57	Lusiana Ralogaivau	Coordinatrice des projets du Fonds pour l'environnement mondial	Fidji	19-juil-16
58	Stewart Williams	Directeur du projet PacWaste	Australie	11-nov-16
59	Scott Willson	Spécialiste de la pollution marine (détaché par la Direction australienne de la sûreté maritime)	Australie	31-août-15
60	Pulemalie Habiri	Secrétaire du Directeur de la division/Assistante de division	Samoa	03-oct-16
61	<i>Vacant</i>	Responsable du projet PacWaste		

SERVICES GÉNÉRAUX

Documentation et archives

62	Miraneta Williams-Hazelman	Directrice du Centre d'information et de documentation	Samoa	9-août-15
63	Taranaki Seiuli	Chargé de l'information	Samoa	20-mars-16
64	Lupe Silulu	Responsable des dossiers et des archives	Samoa	31-déc-15
65	Helen Tuilagi-Ah Kuoi	Assistante chargée des dossiers et des archives	Samoa	27-oct-15

Communication et sensibilisation

66	Seema Deo	Conseiller en communication et sensibilisation	Fidji	12-mars-15
67	Nanette Wootton	Responsable des médias et des relations publiques	Îles Cook	15-sept-16
68	<i>Vacant</i>	Chargé des publications		

Technologies de l'information

69	Christian Slaven	Directeur des TI	Samoa	02-mai-15
70	Epeli Tagi	Ingénieur chargé des réseaux et du soutien informatiques	Fidji	06-janv-17
71	Billy Chan Ting	Spécialiste du développement d'applications web	Samoa	13-févr-14
72	Ainsof So'o	Analyste-programmeur	Samoa	05-mai-16

Finance et administration

73	Makereta Kaurasi-Manueli	Comptable	Fidji	14-avr-15
74	William Kunai	Comptable de projet	PNG	11-juil-16
75	Maraea Slade-Pogi	Comptable	Samoa	13-sept-15
76	Leilani Chan Ting	Chargée des finances	Samoa	24-juin-16
77	Rachel Levi	Chargée des finances	Samoa	24-juin-16
78	Elama Tofilau	Commis (finances)	Samoa	30-avr-16
79	Lawrence Warner	Responsable des biens immobiliers	Samoa	4-déc-15
80	Faamanatu Sititi	Chauffeur/commis	Samoa	05-déc-14
81	Tologauvale Leaula	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31-déc-15
82	Amosa To'oto'o	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31-déc-16
83	Silupe Gafa	Jardinier	Samoa	31-mars-14
84	<i>Vacant</i>	Chargée des finances		
85	<i>Vacant</i>	Chargé des conférences et des voyages		

Suivi et évaluation

86	<i>Vacant</i>	Conseiller chargé du suivi et de l'évaluation		
----	---------------	---	--	--

Ressources humaines

87	Luana Chan-Jamieson	Administrateur adjoint des ressources humaines	Samoa	11-août-14
88	Christine Purcell	Administratrice adjointe des ressources humaines	Samoa	04-mars-15
89	Jolynn Managreve-Fepuleai	Administratrice adjointe des ressources humaines	Fidji	08-juil-15
90	Monica Tupai	Assistante des Services généraux	Samoa	21-mai-16

Engagement à titre temporaire

91	Priscilla Olano	Assistante de recherche pour le Portail sur le changement climatique	Samoa	31-déc-13
----	-----------------	--	-------	-----------

Détachement

92	Anna Bertram	Assistante de projet GEF-PAS PNUE/PROE	Allemagne	31-mars-14
----	--------------	--	-----------	------------

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAMP	Agence des aires marines protégées (France)	MNRE	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (Samoa)
ACAIR	Centre australien pour la recherche agricole internationale	NATPLAN	Plan national d'intervention en cas de déversement en mer
ACP/AME	Renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	NESAF	Cadre national d'action stratégique sur l'environnement
AFD	Agence française de développement	NOOA	Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (États-Unis)
AMCC	Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique	OMI	Organisation maritime internationale
AME	Accord multilatéral sur l'environnement	OMM	Organisation météorologique mondiale
AMSA	Agence australienne de sécurité maritime	ONG	Organisation non gouvernementale
APTC	Australia-Pacific Technical College	PACC	Projet océanien d'adaptation au changement climatique
BIORAP	évaluation rapide de la biodiversité	PACCSAP	Programme australien des sciences du changement climatique et de la planification de l'adaptation dans le Pacifique
C3D+	développement des capacités dans le domaine du changement climatique	PACIOCEA	Projet d'analyse des écosystèmes de l'océan Pacifique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	PACMAS	Programme d'assistance aux médias océaniques
CDB	Convention sur la diversité biologique	PACPLAN	Plan régional océanien d'intervention en cas de déversement en mer
CI	Conservation International	PCCP	Portail océanien sur le changement climatique
CMO	Conseil météorologique océanien	PCCR	Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique
CMS	Convention sur les espèces migratrices	PEEL	Réseau océanien des futurs leaders de l'environnement
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	PÉID	Petits États insulaires en développement
COP	Conférence des Parties	PEIN	Réseau océanien d'information sur l'environnement
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique	PIFACC	Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique	PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
CSIRO	Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (Australie)	PIGGAREP	Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables
DIICSRTE	Ministère australien de l'Industrie, de l'Innovation, du Changement climatique, de la Science, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur	PILN	Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes
DIREN	Directions régionales de l'environnement (France)	PIP	Partenariat océanien sur les espèces envahissantes
EIE	Étude d'impact sur l'environnement	PIRT	Table ronde océanienne pour la conservation de la nature
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
FINPAC	Projet Finlande-Océanie	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
FMI	Institut météorologique finlandais	PROE	Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
GEF-PAS	Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable	PYEN	Réseau des jeunes océanien pour l'environnement
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de développement international)	SNAGE	Stratégie nationale de gestion de l'environnement
ICCAI	Initiative internationale d'adaptation au changement climatique	SRDP	Stratégie pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles dans le Pacifique
IRCA	Centre d'information et de documentation	TREDS	Système de base de données de recherche et de suivi sur les tortues
IRD	Institut de recherche pour le développement (France)	UE	Union européenne
JICA	Agence japonaise de coopération internationale	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
J-PRISM	Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides dans les pays océaniques	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
KIEP	Politique kiribatienne intégrée sur l'environnement	UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
MACBIO	Projet de gestion de la biodiversité marine et côtière dans les pays insulaires et les atolls océaniques	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
		USDA APHIS	Service d'inspection phyto- et zoonitaire du ministère de l'Agriculture (États-Unis)
		WWF	Fonds mondial pour la nature

Le Pacifique insulaire

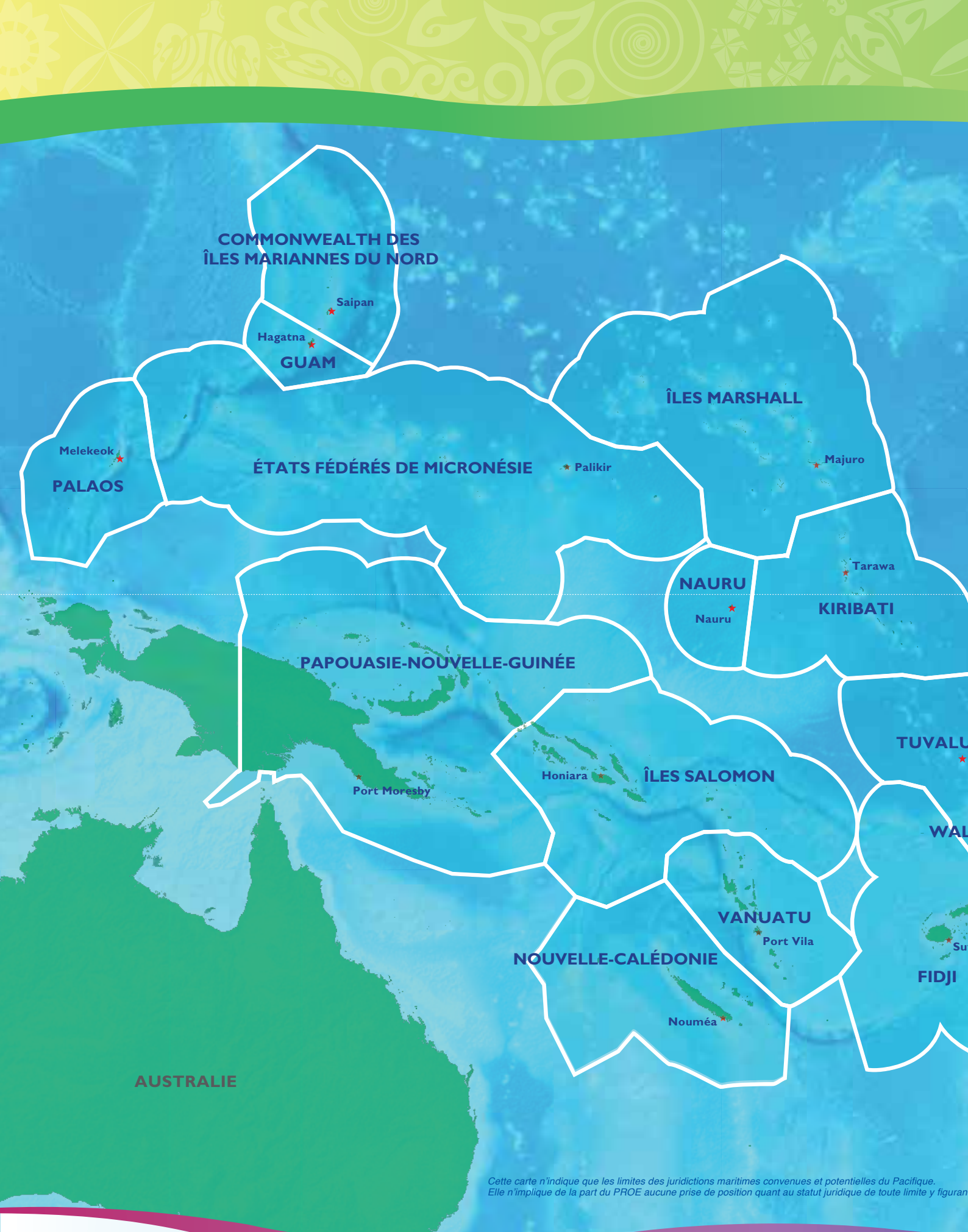
Le Pacifique, plus grand océan de la planète, couvre près d'un tiers de la surface terrestre et compte près de 30 000 îles de tailles et de formes diverses qui parsèment cette vaste étendue.

Les Membres insulaires océaniques du Secrétariat sont les suivants :

- Commonwealth des Îles Mariannes du Nord
- États fédérés de Micronésie
- Fidji
- Guam
- Îles Cook
- Îles Marshall
- Îles Salomon
- Kiribati
- Nauru
- Nioué
- Nouvelle-Calédonie
- Palaos
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Polynésie française
- Samoa
- Samoa américaines
- Tokélaou
- Tonga
- Tuvalu
- Vanuatu
- Wallis et Futuna

Le PROE compte également cinq Membres métropolitains :

- Australie
- États-Unis d'Amérique
- France
- Nouvelle-Zélande
- Royaume-Uni



**COMMONWEALTH DES
ÎLES MARIANNES DU NORD**

Saipan

Hagatna

GUAM

ÎLES MARSHALL

Majuro

Melekeok

PALAOS

ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

Palikir

NAURU

Nauru

KIRIBATI

Tarawa

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Port Moresby

ÎLES SALOMON

Honiara

TUVALU

WALIS ET FUTUNA

VANUATU

Port Vila

NOUVELLE-CALÉDONIE

Nouméa

FIDJI

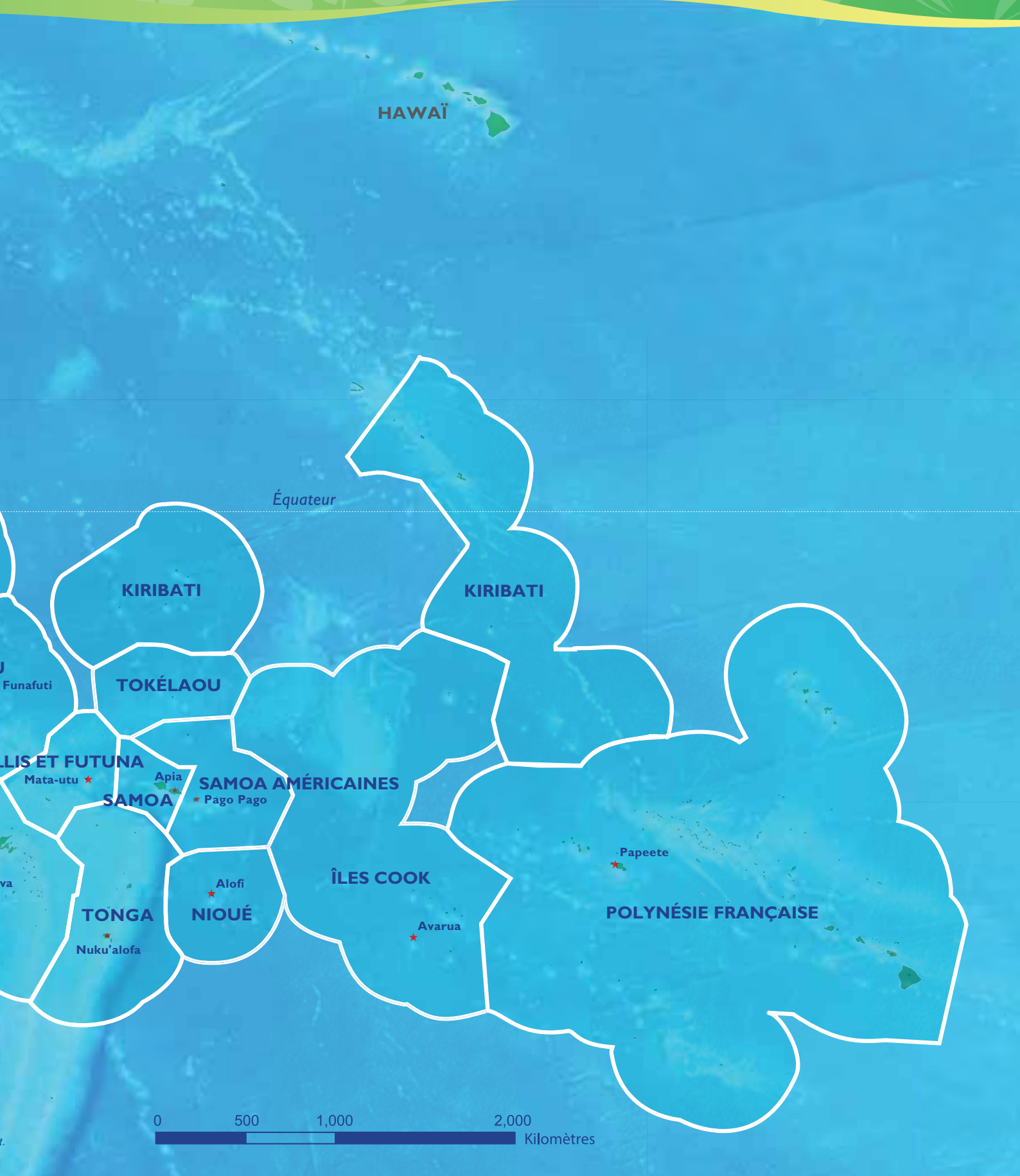
AUSTRALIE

Cette carte n'indique que les limites des juridictions maritimes convenues et potentielles du Pacifique. Elle n'implique de la part du PROE aucune prise de position quant au statut juridique de toute limite y figurant.



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement





PROE

Programme régional océanien
de l'environnement